

Rapport d'activité 1978

 Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou

Rapport d'activité 1978

Sommaire

Présentation du Centre

Préface du Président,
Présentation juridique,
Instances du Centre,
Organigramme et moyens du Centre.

Bilan de l'année 1978

Les manifestations de l'année 1978,
Les actions propres des départements et organismes associés,
Les échanges entre le Centre et l'extérieur,
L'action vers le public,
Le public, évolution, comparaison 1977-1978.

Gestion du Centre en 1978

Services communs de gestion

La Direction Administrative et Financière,
L'Agence Comptable,
La Direction du Bâtiment et de la Sécurité,
Le Service du Personnel,
Le Service de Coordination des Manifestations et de Gestion des Espaces Communs,

Services communs de production et de diffusion

Audiovisuel,
Informatique,
Edition,
Diffusion.

Annexes

1. Textes relatifs au Centre Georges Pompidou.
2. Liste des œuvres acquises par le M.N.A.M. en 1978.
3. Liste des expositions itinérantes organisées par le Centre.

1. Présentation du Centre

Préface du Président,
Présentation juridique,
Instances du Centre,
Organigramme et moyens du Centre
Le personnel
Le budget

Préface

Avec l'année 1978, le Centre Georges Pompidou est sorti de sa phase expérimentale pour prendre son régime de croisière.

L'impact de l'inauguration et des grandes manifestations de la première année s'atténuant, quelle allait être la place du Centre dans la vie culturelle et artistique parisienne, nationale et internationale ?

L'éventail des activités organisées en 1978 autant que l'affluence soutenue du public apportent une réponse irréfutable : le Centre Georges Pompidou est désormais l'une des institutions essentielles de la vie artistique et culturelle française et internationale.

Les chiffres de fréquentation du public traduisent directement le succès du Centre :

Six millions de visiteurs étaient venus au cours de l'année inaugurale, le dix millionième visiteur a été accueilli en août 1978, et l'on a dénombré au 31 décembre plus de douze millions sept cent cinquante mille visiteurs.

Au-delà des chiffres bruts, il importe de souligner qu'au fil des mois le Centre s'est constitué un public propre de fidèles qui représente près du tiers du nombre total des visiteurs et que la proportion d'étrangers, reflet de l'audience internationale du Centre, ne cesse de croître et atteint même 40 % pour le Musée National d'Art Moderne.

La Bibliothèque Publique d'Information demeure le pôle d'attraction principal du public vers le Centre, avec une moyenne journalière qui avoisine les 13.000 personnes, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes d'accueil et de sécurité.

Le public du Centre est multiple à l'image des activités que celui-ci propose et qui se sont complétées et diversifiées au cours de l'année 1978.

La vocation pluridisciplinaire conférée au Centre par le législateur trouve désormais sa pleine expression avec la mise en place de Conseillers de Programme chargés de la Chorégraphie, du Cinéma, de la Photographie et du Théâtre, dont l'action complète celle des différents départements, services et organismes associés du Centre.

Depuis le mois de mai 1978, le Cinéma dispose d'un espace particulier au Centre avec l'ouverture d'une salle de la Cinémathèque Française du 5^e étage.

Il en est de même pour la Musique Contemporaine qui dispose, grâce à l'I.R.C.A.M., de locaux et d'installations exceptionnels sous la place Saint-Merri.

L'ouverture, en septembre 1978, de l'Espace de Projection, a doté l'I.R.C.A.M. d'un lieu de travail unique en France permettant également d'y produire des concerts et des ateliers.

C'est également la pluridisciplinarité qui a présidé à toutes les grandes manifestations organisées par le Centre en 1978.

Après Paris-New York et avant Paris-Moscou, l'exposition Paris-Berlin 1900-1933 — rapports et contrastes — a permis de découvrir, dans toute son originalité, la culture allemande de cette époque, trop souvent mal connue.

Chaque département et organisme associé, a apporté sa contribution à cette manifestation qui a connu un très grand succès puisqu'elle a accueilli plus de quatre cent mille visiteurs.

Si cette exposition a été le véritable temps fort de l'année 1978, elle ne doit cependant pas, pour autant, masquer les manifestations organisées dans les autres domaines d'activité du Centre, qu'il s'agisse du livre d'aventures pour enfants avec l'exposition de la B.P.I. « Ulysse, Alice, Oh Hisse ! », de la série d'expositions consacrées à l'architecture, à l'urbanisme ou aux développements récents de la technique en matière de « Conception assistée par ordinateur », ou de recherche pétrolière en mer : « 20.000 Lieux sous les Mers », organisées par le Centre de Création Industrielle, sans parler de la grande exposition thématique « Le Temps des Gares », qui a ouvert ses portes à la fin de l'année et inaugure véritablement la saison 1979.

Plus encore que l'année précédente, le Centre Georges Pompidou a mis l'accent en 1978 sur l'ouverture et l'échange.

Aux expositions et manifestations itinérantes proposées à la province et à l'étranger, ont fait écho non seulement les réalisations régionales accueillies par le Centre, mais également les co-productions qui attestent du souci du Centre d'apparaître dans la vie culturelle française davantage comme un partenaire que comme un guide.

Ouverture et pluridisciplinarité, tels sont les deux pôles autour desquels s'est organisée l'action du Centre Georges Pompidou en 1978 et qui devront dans les années à venir être complétées par un effort accru de sensibilisation et d'information.

Avec la fin de la construction du Centre et de ses annexes, s'est achevée la mission du Secrétariat Général à l'Aménagement et à la Construction.

Je tiens à remercier M. Darlot et toute son équipe pour l'excellent travail accompli depuis le début de l'opération.

Le Président
Jean Millier



Le Président Giscard d'Estaing et le Chancelier Schmidt visitant l'exposition «Paris-Berlin»

Présentation juridique du Centre

Les structures et les missions du Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou sont définies par la loi du 3 janvier 1975 et le décret du 27 janvier 1976 (voir textes en annexe).

Ces textes ont créé un établissement public national à caractère culturel mis en place en septembre 1976 et ouvert au public le 2 février 1977.

Cet établissement a deux missions essentielles : favoriser la création et la diffuser.

Le Centre constitue une nouvelle catégorie d'établissement public. Il permet d'assurer un service public avec des modes de gestion dont certains sont originaux. Au point de vue de son organisation, le nouvel établissement public combine des principes d'autorité et de participation.

Le Président du Centre a, en effet, autorité sur les espaces et les services communs, il anime également l'ensemble culturel tout entier.

Mais en même temps, une coopération s'instaure, au sein du conseil de direction que préside le Président du Centre et qui réunit les directeurs de départements et des organismes associés.

Le Conseil d'orientation, consultatif, donne son avis sur le projet du budget et sur les lignes générales de l'action culturelle du Centre.

Instances du Centre

Le conseil de direction

Président :

M. Jean Millier, Président du Centre

Membres du Conseil :

M. Pierre Boulez, Directeur de l'I.R.C.A.M.
M. René Fillet, Directeur de la B.P.I.
M. Pontus Hulten, Directeur du M.N.A.M.
M. Jacques Mullender, Directeur du C.C.I.

Assistent aux séances à titre consultatif :

M. Jean-Pierre Berthet,
puis M. Michel Delaborde, Commissaire du Gouvernement
M. Pierre Marty,
puis M. Pierre Breton, Contrôleur Financier

Sont invités :

M. Marcel Godefroy, Directeur du Cabinet
M. Bernard Ajac, Chef de Cabinet
M. Serge Louveau, Directeur Administratif et Financier
M. Joanny Tamin, Agent Comptable
M. Yves Galmot, Responsable administratif de l'I.R.C.A.M.
M. René Guillot, Administrateur du Musée

Le conseil d'orientation

Président :

M. Jean de Bagneux, Sénateur

Représentants de l'Assemblée Nationale :

M. Jean Bichat, Député
M. Charles Josselin, Député
M. Pierre-Roger Gaussin, Député
puis
M. Joël Le Tac, Député
M. Jean-Paul Fuchs, Député
M. Michel Péricard, Député

Représentants du Sénat :

M. Jean de Bagneux, Sénateur
M. Jacques Carat, Sénateur
M. Maurice Schumann
puis M. Jean-Pierre Fourcade, Sénateur

Représentant du Conseil de Paris :

M. Jacques Chirac, Maire de Paris

Représentant du Conseil régional de l'Île-de-France :

Mme Monique Garnier-Lançon, Vice-Présidente de la Commission des Affaires culturelles du Conseil de Paris

Représentants du Ministre de la Culture et de la Communication :

M. Jean Castarède, Directeur de l'Administration générale
M. H. Landais, Directeur des Musées de France
M. Jean Maheu, Directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse
M. Jean-Claude Groshens, Directeur du livre
M. Christian Pattyn, Directeur Régional des Affaires culturelles pour l'Île-de-France

Représentant du Ministre de l'Éducation :

M. Jean-Claude Luc, Chef de la Mission d'action culturelle en milieu scolaire

Représentant du Ministre des Universités :

M. Georges Le Rider, Administrateur général de la Bibliothèque Nationale

Représentant du Ministre de l'Industrie et de la Recherche :

M. Roland Morin, Délégué général adjoint à la Recherche scientifique et technique

Personnalités désignées par le Ministre de la Culture et de la Communication :

Mme Hélène Ahrweiler, Président de l'Université de Paris 1
M. Maurice Aicardi, Président de la Commission interministérielle pour la conservation du patrimoine artistique national
M. Henri Domerg, Inspecteur général de l'instruction publique et de l'enseignement technique
M. Alex Grall, Président-Directeur général de la librairie A. Fayard
M. Jean-François Jaeger, Directeur de la galerie Jeanne Bucher
M. Jean Prouvé, Constructeur, Président du Cercle d'études architecturales
M. Jean-François Revel, Journaliste
M. Jean Riboud, Président-Directeur général de la société Schlumberger

Représentants du personnel du Centre :

M. Patrick Augustin
Mme Diana Veverka
Mme Marie-Annick Maupu-Dugain

Assistent aux séances avec voix consultatives :

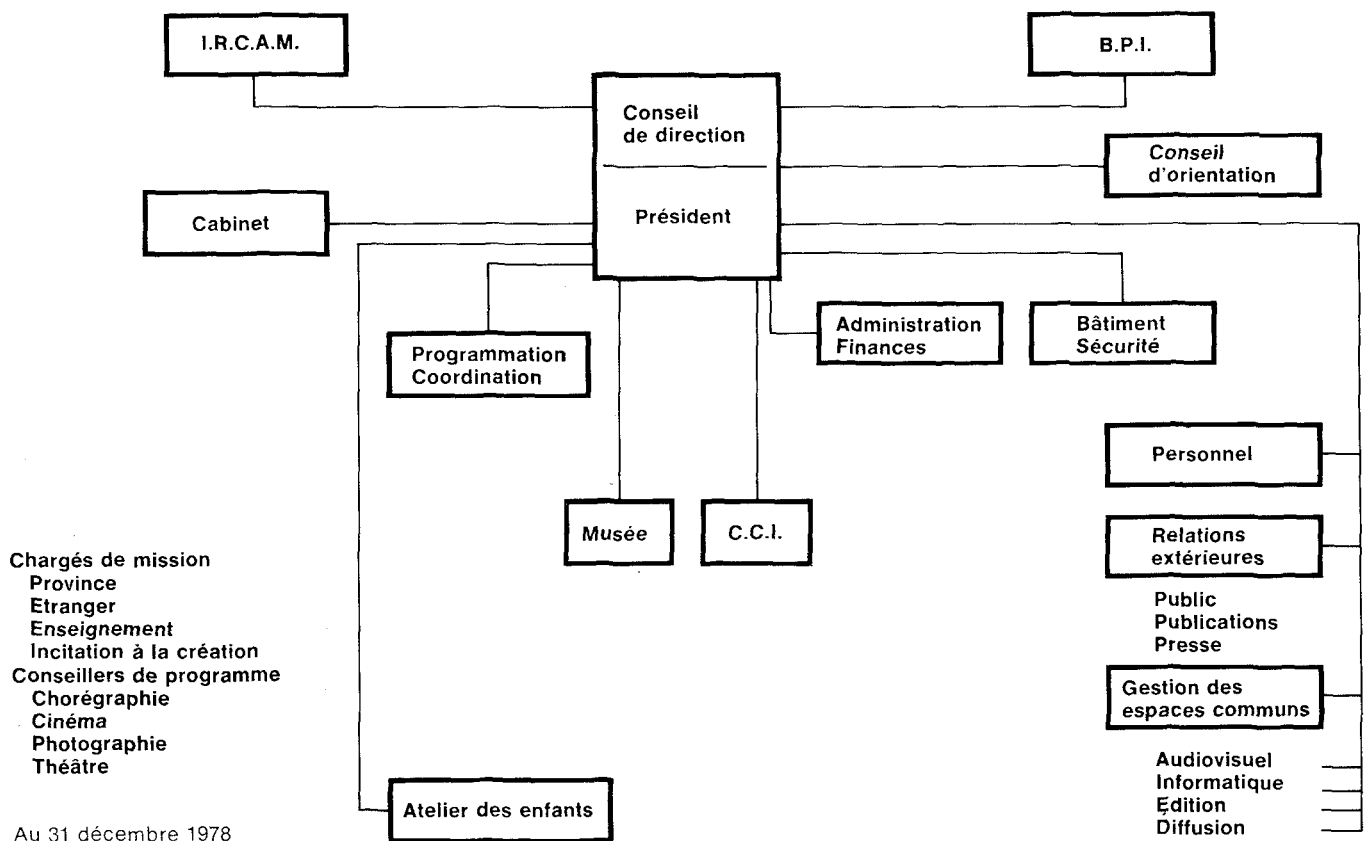
M. Jean Millier, Président du Centre
M. Jean-Pierre Berthet,
puis M. Michel Delaborde, Commissaire du Gouvernement
M. Pierre Marty,
puis M. Pierre Breton, Contrôleur financier
M. Joanny Tamin, Agent Comptable du Centre

Sont invités :

M. Pierre Boulez, Directeur de l'I.R.C.A.M.
M. Pontus Hulten, Directeur du M.N.A.M.
M. Jacques Mullender, Directeur du C.C.I.
M. René Fillet, Directeur de la B.P.I.
M. Marcel Godefroy, Directeur du Cabinet
M. Bernard Ajac, Chef de Cabinet
M. Serge Louveau, Directeur administratif et financier
M. Yves Galmot, Responsable administratif de l'I.R.C.A.M.
M. René Guillot, Administrateur du Musée

Organigramme du Centre

Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou : organigramme



Le Personnel du Centre en 1978

Présidence	5
Activités culturelles communes	25 ⁽¹⁾
Agence Comptable	36
Service Financier	19
Service Intérieur	42
Service du Personnel	19
Relations extérieures	45 ⁽²⁾
Audiovisuel	53
Informatique	23
Edition	7
Diffusion	10
Coordination et Gestion des Espaces Communs	
dont 38 agents d'accueil et de surveillance	63
Bâtiment et sécurité	139 ⁽³⁾
Musée d'Art Moderne	189 ⁽⁴⁾
Centre de Création Industrielle	89
Total des effectifs du Centre	764

B.P.I.	253
I.R.C.A.M.	53
Total général	1.070

⁽¹⁾ Dont 8 Ateliers des Enfants.⁽²⁾ Dont 22 Agents d'Accueil.⁽³⁾ Dont 101 Agents de Sécurité et Pompiers.⁽⁴⁾ Dont 81 Agents d'Accueil et de Surveillance.**Budget 1978
Charges**

Dépenses de personnel (1)	60,3
Dépenses de Bâtiment et de Sécurité	32,9
Provision pour Amortissement	1,5

Total A	94,7
----------------	-------------

Présidence - Cabinet	1,4
Service Financier et Agence Comptable	0,5
Service Intérieur	5,1
Service du Personnel	2,1
Coordination des Manifestations et gestion des Espaces Communs	2,8
Relations Extérieures	3,1
Atelier des Enfants	1,85
A.R.T.A.	0,30
	16,70
Edition	3,5
Informatique	2,0
Audiovisuel	4,4
Diffusion	—
	9,90

Total B	28
----------------	-----------

M.N.A.M.	
• fonctionnement	5,2
• manifestations	6,0
C.C.I.	
• fonctionnement	3,8
• manifestations	3,6
I.R.C.A.M.	
(Subvention globale)	12,0
B.P.I.	
• participation pour les activités culturelles communes	0,5
Total C	31,1

(1) Comprend l'ensemble du personnel du Centre (hors I.R.C.A.M. et B.P.I.)

Ajustement pour facturation interne — 6,5

Total charges de fonctionnement - 1 ^{re} section	147,30
A + B + C — D	

Charges - 2 ^e section	4
AP = CP	

Total général des charges	151,30
---------------------------	--------

Produits

Subvention Etat	
- Chap. 36-90	129,70
- Chap. 66-90	4

Recettes :	
• Droits d'entrées	5,86
• Autres produits	1,39
• Produits d'édition	3,20
• Prestations :	
Informatique	2,3
Audiovisuel	2,8
• Produits accessoires	1,1
	16,65

Total des produits	151,30
---------------------------	---------------

Pour mémoire :

Crédits affectés :	
• Recherche	0,95
• Acquisitions d'œuvres d'art	7,6

2. Bilan de l'année 1978

Les manifestations de l'année 1978.

Les activités propres des départements et organismes associés :

M.N.A.M.

C.C.I.

B.P.I.

I.R.C.A.M.

Les échanges entre le Centre et l'extérieur

L'action vers le public

Le public, évolution, comparaison 1977-1978.

Les manifestations de l'année 1978

Les manifestations de l'année 1978 ont concerné toutes les formes d'expression culturelle contemporaine. Elles se sont déroulées non seulement dans les différents espaces du Centre (forum, galerie d'actualité, galeries expérimentales, espaces d'exposition temporaire du 5^e étage, grande et petite salles de spectacle au sous-sol) mais parfois à l'extérieur.

Grandes manifestations thématiques et rétrospectives

Plusieurs manifestations consacrées à un thème particulier, ou à un artiste, se sont succédées au cours de l'année 1978.

Autour des expositions thématiques, organisées à l'initiative du Musée National d'Art Moderne, de la B.P.I. ou du Centre de Création Industrielle, des manifestations de dimensions plus modestes élaborées par les autres départements et organismes, sont venues se greffer apportant un éclairage précis sur tel ou tel aspect du thème traité.

A l'initiative du Musée National d'Art Moderne 5 grandes expositions ont été organisées :

— *Paris-Berlin, rapports et contrastes 1900-1933.*

Il s'agit incontestablement de l'événement majeur de l'année 1978, tant par l'ampleur même de la manifestation qui a fait intervenir tous les départements, services et organismes associés, que par le succès remporté : plus de 400.000 personnes sont venues visiter l'exposition entre le 1^{er} juin et le 19 septembre.

Le Musée National d'Art Moderne a apporté une très large contribution à l'organisation de l'exposition en prenant en charge la section des arts plastiques. Quelque 400 peintures, sculptures et documents ont été présentés.

Le C.C.I. a organisé les sections « architecture » et « urbanisme », « communications visuelles », « Production Industrielle des Objets de la Vie Quotidienne », de Paris-Berlin.

Parallèlement, il a accueilli dans sa salle de documentation, l'exposition « Le Werkbund allemand », consacrée à l'un des mouvements qui s'est efforcé, avant guerre, de faire le lien entre l'art et l'industrie.

La B.P.I. a apporté sa contribution à l'évocation des échanges littéraires Paris et Berlin de 1900 à 1930.

Elle a organisé fin octobre-début novembre, en liaison avec le M.N.A.M. et l'Institut Goethe à Paris, une semaine consacrée au Cinéma berlinois de la décennie en cours, où le réalisme documentaire côtoie la poésie fantasque, la comédie politique ou l'essayisme cinématographique.

Quant à l'I.R.C.A.M., il a proposé une illustration sonore à travers une série de « mini-concerts » qui se sont tenus dans les salles même de l'exposition et ont permis d'entendre des œuvres des trois compositeurs qui ont dominé la vie musicale à Berlin dans les années vingt : Schönberg, Busoni, Schreker ainsi que des œuvres

d'Hindemith, Weil, Milhaud et d'élèves berlinois de Schönberg : Skalkottas et Ghérard, notamment.

La Cinémathèque a programmé, en liaison avec le Conseiller Cinéma du Centre et en accompagnement de l'exposition Paris-Berlin, des films allemands pendant deux mois.

D'autres grandes expositions historiques de caractère rétrospectif ont également été organisées par le M.N.A.M. en 1978. Présentées simultanément les expositions consacrées à Malevitch et à Henri Michaux ont été fort bien accueillies puisqu'elles ont attiré plus de 100.000 visiteurs.

L'exposition Henri Michaux a ensuite été présentée au Solomon R. Guggenheim Museum de New York et au Musée d'art contemporain de Montréal. C'est là l'un des premiers exemples d'une collaboration avec l'étranger à l'initiative du Musée.

Il faut aussi mentionner l'importante rétrospective du peintre américain Jasper Johns organisée par le Whitney Museum de New York avec l'aide de la Fondation Phillip Morris et présentée dans les Galeries Contemporaines du Musée, ainsi que la double exposition consacrée aux dessins de Miro de 1901 à aujourd'hui.

Après « *La ville et l'enfant* » qui s'est achevée au mois de février, le Centre de Création Industrielle a proposé à partir du 14 décembre, une grande exposition thématique : « *Le temps des gares* », hommage à un phénomène qui a marqué les 150 dernières années et qui fut un grand rêve architectural.

Cette manifestation a donné lieu à de nombreux débats, animations et projections de films, et à des manifestations annexes :

— L'Atelier des enfants a apporté sa contribution par l'exposition « *Rêves de valise* » présentant des objets réalisés avec les enfants de 15 écoles.

— La nouvelle de Charles Dickens « *L'embranchement de Mugby* » mise en théâtre par Brigitte Jaques en janvier 1979.

Pour l'I.R.C.A.M. la saison artistique présentée en commun avec l'Ensemble InterContemporain a comporté pour 1978 un ensemble de soixante-quatre manifestations dont trente-deux concerts et trente-deux ateliers. Ces manifestations qui ont attiré plus de 40.000 auditeurs ont eu lieu — en ce qui concerne les ateliers — dans la grande salle du Centre, dans les espaces d'exposition du 5^e étage et dans l'espace de projection de l'I.R.C.A.M. Comme les années précédentes, l'I.R.C.A.M. a également donné de grands concerts au Théâtre de la Ville, au Théâtre d'Orsay, à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. Cette émigration hors de Beaubourg présente de nombreux inconvénients ; entre autres la difficulté de faire connaître au public du Centre l'existence de ces manifestations musicales susceptibles de l'intéresser. Mais il présente aussi certains avantages, notamment de permettre une collaboration étroite entre

I.R.C.A.M. et les principales institutions culturelles parisiennes.

Dans l'ensemble de cette programmation, ce sont les ateliers à caractère pédagogique ou expérimental qui ont suscité la plus forte demande du public. Il semble en effet, que face à une musique difficile à comprendre, même pour un public déjà initié à la musique classique, toute explication de la démarche des créateurs contemporains contribue à faire tomber les réticences des auditeurs.

Les principales séries d'ateliers organisés par l'I.R.C.A.M. en 1978 sont les suivantes :

— du 17 au 23 février : *Le temps musical*, séances de travail publiques avec l'Ensemble InterContemporain, présentées et dirigées par Pierre Boulez.

Cette série s'est terminée par une séance de synthèse entre l'équipe de l'I.R.C.A.M. et R. Barthes, M. Foucault et G. Deleuze, dont le succès a dépassé toutes les prévisions.

— du 5 au 9 juin : *Semaine de l'improvisation*. Placée sous la responsabilité de V. Globokar, cette semaine a mélangé les genres : musique extra-européenne, jazz et musique contemporaine. Elle a permis au public de suivre de nombreux débats, films et concerts commentés.

— du 11 septembre au 22 octobre : *Concerts Paris-Berlin*, déjà cités.

— du 13 octobre au 28 novembre : *Ateliers dans l'espace de projection*. Cinq premières mondiales ou françaises d'œuvres commandées, soit à de jeunes compositeurs ayant travaillé à l'I.R.C.A.M. (Y. Höller, B. Trümpy, J.C. Risset), soit à des compositeurs extérieurs (K. Stockhausen, M. Kagel) y ont été données en moyenne quatre fois chacune.

Au mois de mai, l'I.R.C.A.M. a installé dans le Forum du Centre un « satellite » destiné à donner au public des informations sur son travail, les résultats de la recherche et la création musicale contemporaine.

Plusieurs postes d'écoute avec autosélection de cassette étaient mis à la disposition du public tandis que des montages audio-visuels et des films vidéo étaient diffusés. Pour des raisons de sécurité, ces postes d'écoute ont été transférés dans les espaces de la B.P.I., d'autres seront peut-être placés dans les espaces du Musée.

La B.P.I. a organisé une grande exposition consacrée au livre d'enfant et à l'aventure : « *Ulysse, Alice oh hisse* » qui s'est tenue dans le Forum du 15 mars au 28 août.

Cette exposition a enregistré plus de 200.000 entrées. Elle était accompagnée de cinq expositions annexes de taille plus réduite portant sur l'édition étrangère du livre d'enfant (Tchécoslovaquie, Japon, Grèce, Grande-Bretagne, République Fédérale d'Allemagne) et sur l'édition française « marginale » : « *Paroles pour enfants d'aujourd'hui* ». En liaison avec la B.P.I., la Maison de la Culture du Havre a proposé un spectacle intitulé : « *Alice au pays des livres* ».

Autres manifestations

Afin de compléter les activités propres des départements et organismes associés, le Centre s'est efforcé en 1978 de donner à des formes d'expression artistiques aussi variées que la Littérature, le Théâtre, le Cinéma, la Photographie et la Danse, la place qui leur revenait. A cet effet, des conseillers de programme ont été mis en place.

Ils ont conçu un programme de manifestations, mis en œuvre par le Service de Coordination des Manifestations et de Gestion des Espaces Communs qui s'est déroulé dans les divers espaces du Centre : Forum, Salles de Spectacles et de Rencontre, Place.

Théâtre

Le Centre ne comporte pas de structure théâtrale permanente. Il a cependant voulu susciter et accueillir des productions originales ou non encore programmées à Paris.

C'est ainsi qu'ont été présentés successivement en 1978 :

— « *Maximilien Robespierre* », pièce de Bernard Chartroux et Jean Jourdeuil, mise en scène par Bernard Sobel et présentée en coproduction avec le théâtre de Gennevilliers.

— « *Fantastic Miss Madona* », de Gérard Gelas, par la troupe du Chêne noir d'Avignon.

— « *Mori El Merma* », spectacle du peintre Miro, présenté par le théâtre de La Claca dans le cadre du Festival d'Automne.

— « *L'Exécree* », par le théâtre d'En-Face, en coréalisation avec le Festival d'Automne et en coproduction avec le Tonneelraad Fondation de Rotterdam.

La revue parlée

Les écrivains et penseurs de notre temps ont été mis en rapport direct avec le public du Centre au fil d'une revue parlée qui s'est distribuée en plusieurs rubriques : une rubrique « littérature », regroupant des lectures de textes littéraires et poétiques, d'auteurs connus ou méconnus, une rubrique « exposés-débats » au titre de laquelle ont été organisés des débats sur des thèmes aussi variés que la modernité du Moyen-âge, le jardin des sciences... Une rubrique ethnologique à laquelle ont participé Robert Jaulin et Serge Moscovici, notamment.

Au total 49 soirées ont eu lieu.

La revue de l'Image est venue compléter en 1978 la revue parlée. 5 « revues » ont été présentées entre avril et décembre, consacrées aux journaux télévisés, à l'action culturelle et audiovisuelle, à la photographie de presse, à Bob Wilson, aux « mini-media » (Juke box à images : les Scopitones).

Cinéma

Le cinéma a désormais sa place au Centre Georges Pompidou. Outre l'activité cinématographique propre à chaque département et organisme, la Cinémathèque française y dispose depuis le mois de mai 1978 d'une nouvelle salle d'une capacité de deux cent cinquante places, située au 5^e étage du Centre.

Elle propose trois séances par jour, sauf le mardi.

Plusieurs manifestations cinématographiques importantes ont eu lieu en 1978 à l'initiative des divers départements et organismes :

— à l'initiative de la cellule cinéma-vidéo du M.N.A.M. : 20 films soviétiques inédits de 1917 à 1977.

— à l'initiative de la B.P.I., « Minorités et cinéma », rencontres internationales du film sociologique et ethnographique.

— à l'initiative conjointe de la B.P.I. et du M.N.A.M., et en liaison avec l'Institut Goethe : cycle du cinéma berlinois contemporain.

— à l'initiative conjointe du C.C.I. et de la B.P.I. : Rencontres internationales du film sur les handicaps et la réadaptation.

Manifestations diverses

Du 10 au 21 mai *Ludmilla Tcherina* est venue présenter une exposition spectacle : le dynamogramme, alliant la danse au dessin.

Iannis Xenakis, musicien et architecte a installé sur la piazza Beaubourg son diatope, aboutissement actuel d'une recherche de nouveaux rapports entre la lumière et le son.

L'Atelier des enfants a très largement participé à l'animation de l'environnement du Centre :



Monsieur Barre inaugure l'exposition « Paris-Berlin »

— en installant son Train-Musée sur le plateau La Reynie pour y présenter l'exposition « Ferblanc-Fil de Fer ».

— en organisant plusieurs fêtes sur la place Saint-Merri ; notamment la fête du vent.

Photographie : le conseiller chargé de la photographie a organisé un programme d'expositions en liaison avec le M.N.A.M.

L'Atelier des enfants

L'atelier des enfants accueille les enfants de 4 à 12 ans, seuls ou en groupes dans un environnement conçu à leur mesure.

Les enfants venant individuellement sont accueillis le mercredi et le jeudi pour des séances d'animation organisées autour du jeu, pris comme activité d'éveil et de rencontre.

Les scolaires venant en groupe sont accueillis tous les jours de la semaine, sauf le mercredi et le dimanche.

Les groupes d'enfants adhérents de Centres de loisirs et d'associations sont reçus le mercredi.

Les enfants handicapés sont accueillis le mercredi et le samedi.

Les animations

34.450 enfants ont été reçus en 1978 dont 21.550 scolaires.

Les animations organisées pour les écoles connaissent un grand succès. L'accroissement des demandes constaté au cours de l'année est tel que l'Atelier des enfants atteint les limites de sa capacité d'accueil.

Des animations particulières ont été consacrées aux enfants handicapés ; celles-ci ont eu lieu soit à l'Atelier des enfants, permettant aux enfants handicapés de s'in-

tégrer progressivement aux autres groupes d'enfants, soit dans des écoles spécialisées.

Il convient également de rappeler à ce propos l'exposition « *les mains regardent* » organisée en décembre 1977 et en janvier 1978 et plus particulièrement destinée aux non-voyants. Cette exposition est maintenant présentée en France et à l'étranger.

Outre l'exposition « *Ferblanc et Fildefer* », déjà mentionnée, l'Atelier des enfants a organisé quatre expositions de dimensions plus modestes :

— « *L'oiseau qui n'existe pas* » en collaboration avec le Cabinet des Dessins du M.N.A.M.

— « *Photo-contacts* » en collaboration avec le Service Audiovisuel.

— « *Le Musée et l'Enfant* : les services pédagogiques des Musées » en collaboration avec la mission Région. Cette exposition s'est tenue dans le cadre du colloque organisé par l'Atelier des Enfants sur les rapports du Musée et de l'Enfant.

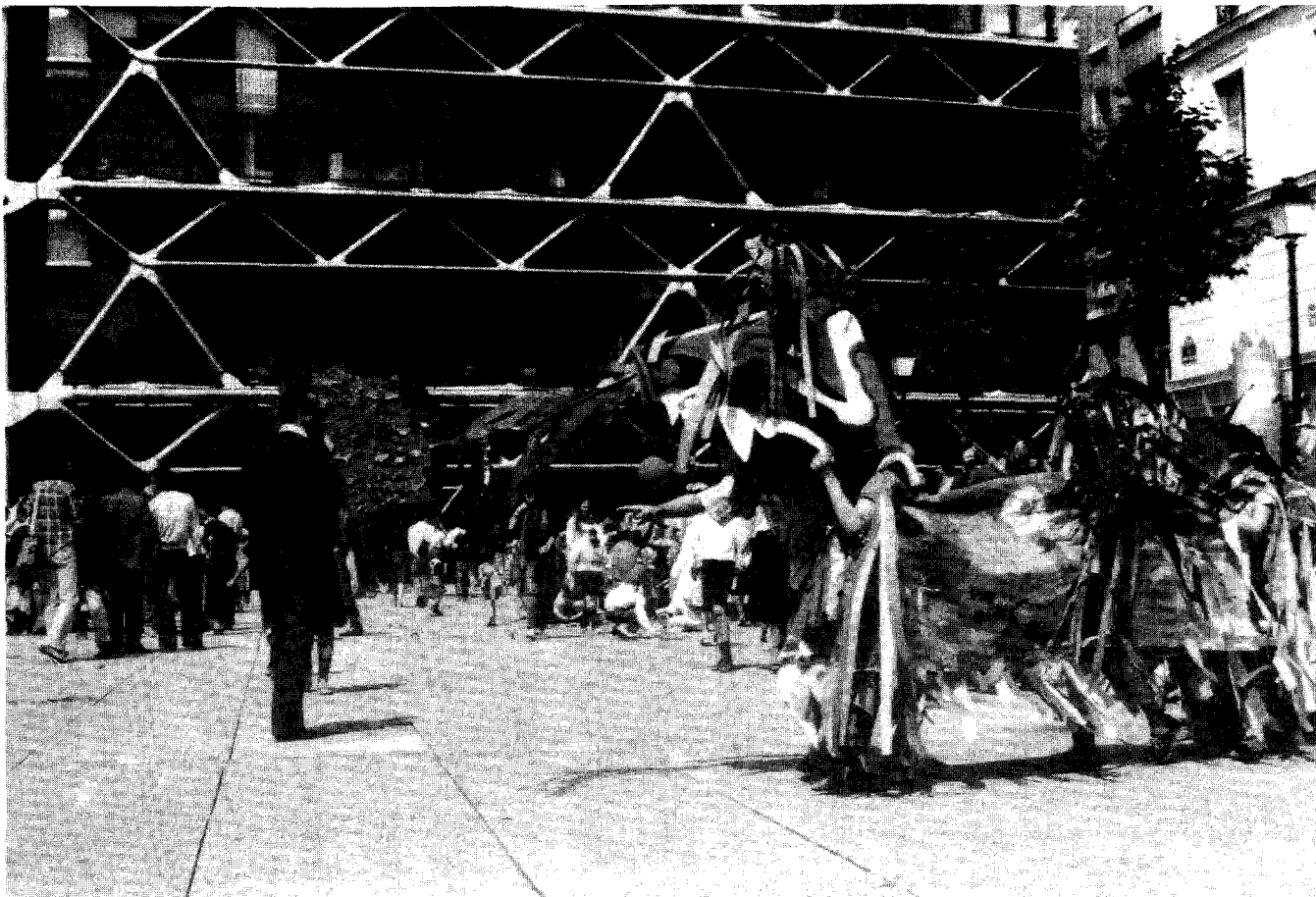
— « *Rêve de valises* », exposition présentée dans le cadre du « *temps des gares* ».

Au mois de juin a été organisée la troisième fête de l'Atelier des Enfants autour d'un maître en cerfs-volants japonais.

En décembre, la fête du personnel a donné lieu à la présentation du spectacle « le voyage du train » par la troupe du théâtre de la vie de Bruxelles.

« Les invités du mercredi » sont venus proposer une découverte du goût et de l'odorat à travers une série d'expériences, susciter l'invention de nouveaux jouets et présenter un spectacle de danse.

En collaboration avec l'I.R.C.A.M., l'Atelier des Enfants



La fête du Vent sur la place Saint-Merri

a ouvert en octobre 1978 un « Atelier Musique » qui accueille chaque mercredi une vingtaine d'enfants.

Les manifestations organisées par l'Atelier des Enfants ont donné lieu à des productions audio-visuelles, notamment sept courts métrages.

L'action pédagogique

L'Atelier des Enfants dispose d'une bibliothèque de prêt accessible aux animateurs et aux stagiaires, ainsi qu'au public spécialisé. Elle comporte des ouvrages et des dossiers documentaires.

Les collections pédagogiques se sont accrues en 1978, grâce à des dons et des achats (dessins, estampes, peintures, sculptures, photographies, objets artisanaux divers).

Cinq mallettes pédagogiques sont venues s'ajouter aux quatre déjà existantes. Elles concernent le pain, la gravure, le toucher, le pliage du papier, la photo. Elles ont été prêtées à des écoles de Paris et de la région parisienne ainsi qu'à des musées de province.

Comme l'année précédente, l'Atelier des Enfants a organisé en 1978 des cycles de formation d'animateurs pédagogiques.

Ils se sont déroulés soit sous forme de stages d'une ou de cinq semaines, soit de sessions de formation d'une durée de trois ou quatre journées et demi, réparties sur deux semaines.

L'A.R.T.A. (Atelier de recherches techniques avancées)

L'activité de l'A.R.T.A. a été orientée depuis 1977 vers le développement d'applications spécifiques fondées sur l'utilisation de la dernière génération d'équipements informatiques : les micro-ordinateurs.

En 1978, l'A.R.T.A. s'est consacré essentiellement à l'interaction homme-machine dans trois secteurs principaux :

- la recherche textuelle,
- la création graphique,
- l'animation didactique.

Les manifestations organisées en 1978 par l'A.R.T.A. au Centre sont les suivantes :

- « Création graphique et ordinateur », « Recherche et création plastique assistées par ordinateur ».
- « L'ordinateur, les mots, les choses. »

De plus, l'A.R.T.A. a participé à la réalisation de l'exposition « Conception assistée par ordinateur », organisée par le C.C.I. qui est devenue une exposition itinérante très demandée en province.

Les actions propres des départements et organismes associés

1. Le Musée national d'art moderne

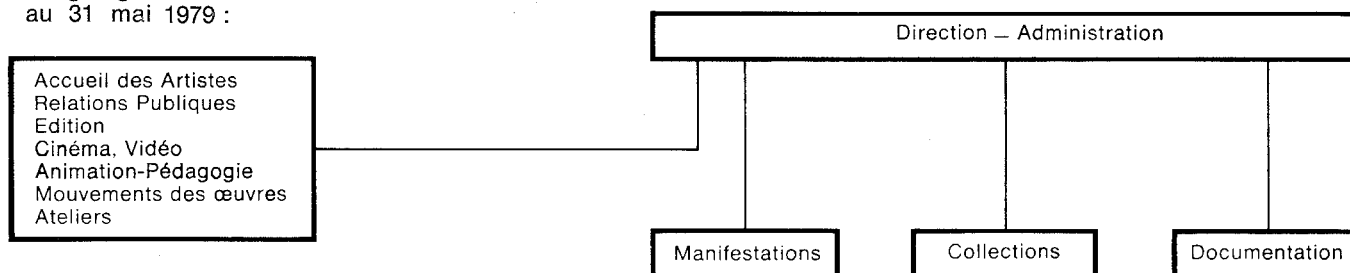
Le Musée est l'un des deux départements du Centre Georges Pompidou.

Il est dirigé par M. Pontus Hulten.

L'organisation du Musée repose sur trois services :

- Le service des collections.
- Le service des expositions et manifestations,
- Le service de la documentation spécialisée.

L'organigramme du Musée est le suivant au 31 mai 1979 :



Le service des collections

• Présentation du Musée

Les principes de la présentation chronologique des collections permanentes n'ont pas varié, mais certains aménagements ont été faits en 1978.

Compte tenu de l'affluence et de l'expérience acquise, il s'est avéré nécessaire d'élargir les accès et de simplifier certains des espaces de présentation afin d'offrir une meilleure lisibilité des œuvres.

Des efforts particuliers ont été faits pour améliorer l'équilibre entre la lumière artificielle et la lumière naturelle, aux heures où le soleil frappe directement les vitrages du Musée ; des filtres ont été placés pour compléter l'action des stores vénitiens.

L'aménagement des terrasses de plein air a été entrepris. Des plantations ont été déposées, à titre expérimental, sur la terrasse sud du quatrième étage qui sera consacrée, dès 1979, à la présentation d'une grande partie des sculptures des collections nationales.

Le programme de transformation doit se poursuivre en 1979, en particulier pour la présentation de l'art contemporain. Il donnera une plus grande souplesse pour la rotation des œuvres permettant ainsi une meilleure connaissance des collections tant sur le plan national qu'international.

La présentation des collections a été et sera complétée dans les Galeries Contemporaines par des accrochages réalisés avec la collaboration du Service de la Création Artistique. Chacun d'eux regroupe une trentaine d'artistes vivant en France. Ils complètent la série des *Ateliers Aujourd'hui*. La deuxième de ces présentations qui mettait l'accent sur deux tendances originales de la figuration picturale, a eu lieu en 1978 sous le titre « *Le regard du peintre* ».

Plusieurs expositions ont été organisées dans le circuit *Connaissance de la Collection* qui ont permis de présenter l'ensemble d'une donation, d'en publier le cata-

logue (Lipchitz) et de mettre l'accent sur certains aspects d'une œuvre (Dufy) ou d'une personnalité (*Portraits de l'Oiseau Qui N'existe Pas, Souvenir de Marcoussis*).

L'aménagement audio-visuel des *Réserves de consultation* (films sur les artistes) a été poursuivi.

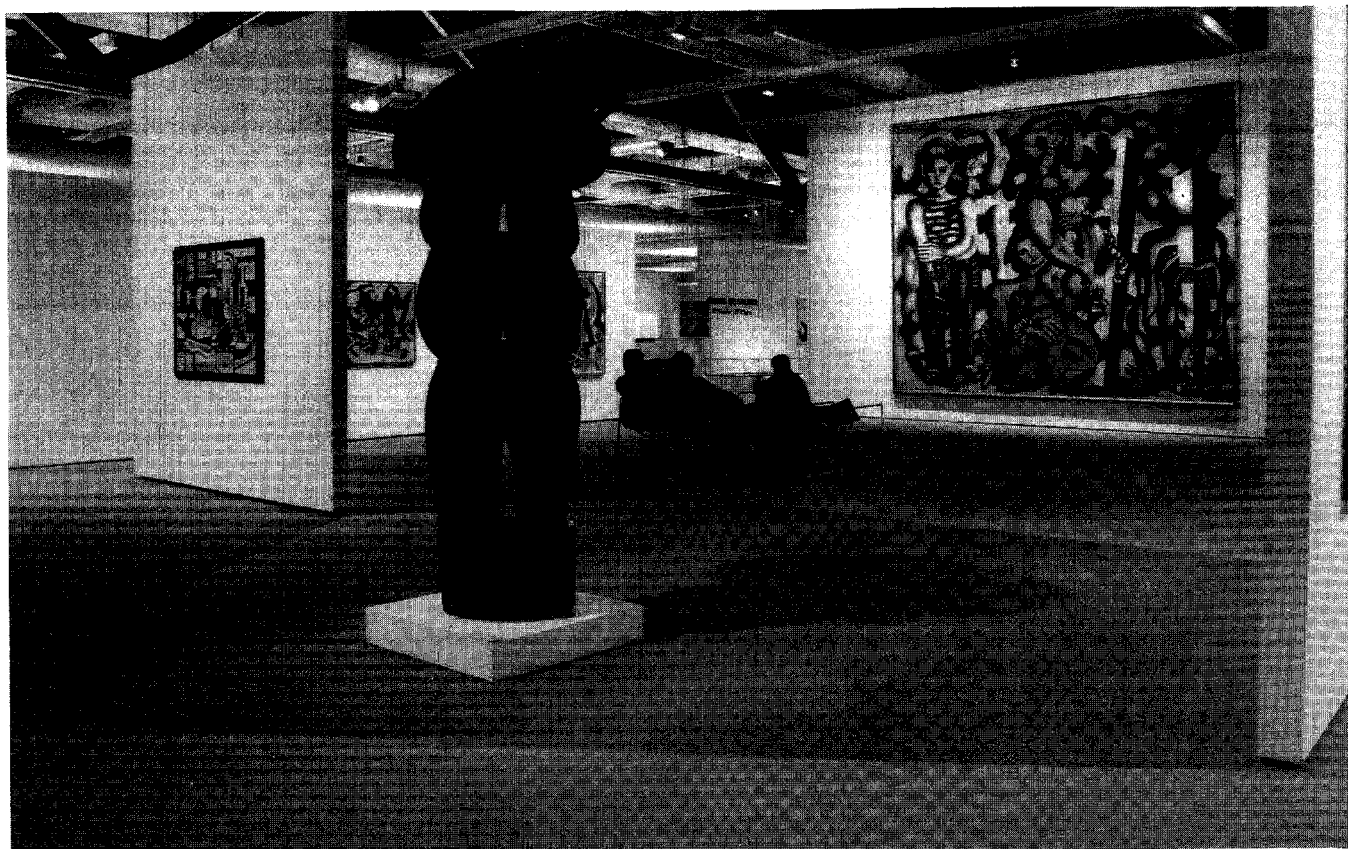
Des prêts exceptionnels, moins nombreux qu'à l'ouverture Centre, mais très éclatants, ont permis de compléter certains aspects insuffisants des collections (prêts des *Musées soviétiques, La rue* de Balthus, *Les baigneuses* de Derain, *Œuvres Cubistes* d'une Collection particulière promise à l'Etat,...) grâce à la générosité de quelques très grands collectionneurs. Un inventaire systématique entièrement photographié a été réalisé dans les dépôts d'œuvres effectués autrefois au château de Compiègne. Cet inventaire a permis de retrouver de nombreux tableaux importants des écoles étrangères qui avaient été achetés avant la guerre par le Musée du Jeu de Paume. Il précède une campagne de restauration et le rapatriement au Centre Georges Pompidou de ces collections.

• Acquisitions

La Commission d'acquisitions du Centre s'est réunie trois fois en 1978.

La politique d'acquisitions définie depuis plusieurs années par le Musée s'est poursuivie, en 1978 et a permis un enrichissement diversifié et particulièrement remarquable des collections nationales :

— Sur le plan historique avec notamment l'achat de pièces aussi essentielles que l'admirable *Atelier au mimosa* (1947) de Pierre Bonnard, le *Portrait du poète Philippe Soupault* (1922) de Robert Delaunay, *A quatre heures d'été, l'espoir...* (1929) de Robert Delaunay, *Une ancienne collection* de Raymond Queneau, le *Double paysage* (1928) de Josef Sima, l'une des très rares œu-



Les collections permanentes du Musée

vres subsistant de la période du *Grand Jeu*, de *Voilà la fille née sans mère* (1916-1917) de Francis Picabia, de la plus belle des *Compositions géométriques* (1926-1927) de César Doméla, d'une exceptionnelle *Figure cubiste* en pierre de Jacques Lipchitz qui appartient à Le Corbusier.

La liste des acquisitions 1978 figure en annexe.

— A ces achats, il faut ajouter le magnifique legs, par Roberta Gonzalez de quatre sculptures de fer forgé originales de Julio Gonzalez et notamment un de ses chefs-d'œuvre, *La femme à la corbeille* (1934) ; un ensemble de belles peintures, *Hommage au carré* de Joseph Albers, donnée par la Fondation créée après sa mort ; un ensemble de peintures, reliefs de quarante-sept dessins de Jean Gorin (accompagnant l'achat d'une peinture de six dessins) offerts par l'artiste ; une belle toile datée de 1951 de Fernand Léger, *Deux papillons sur une échelle*, donnée par la Lutèce Foundation, en mémoire de Paul Wurzbürger-Valabrègue ainsi qu'une très rare sculpture-objet de 1914 d'Alberto Magnelli offerte par Madame Magnelli.

L'exposition Malévitch a permis au Musée National d'Art Moderne de voir deux toiles de l'artiste réalisées vers 1933 : *Homme et cheval* et *l'homme qui court*, un plâtre inédit *Carré noir* sur fond blanc et un ensemble tout à fait unique d'Architectones en plâtre. Le fonds relatif à l'avant-garde soviétique s'est en outre enrichi d'une série de dessins de Kyril Zdanevitch.

L'exposition des dessins de Mira a entraîné la constitution d'un ensemble exceptionnel de dessins offerts au Musée par l'artiste à l'issue d'une double exposition particulièrement éclatante. L'une des toiles essentielles de Barnett Newman *Shining Forth* (1961) a pu enfin entrer dans les collections du Musée grâce à la générosité de la Scaler Foundation.

Sur le plan de l'art contemporain, la Commission

d'achats et la sous-commission ont rassemblé un très grand nombre d'œuvres significatives de l'évolution actuelle de l'art en France et à l'étranger. On y relève les noms de Avigdor Arikha, Eduardo Arroyo, Jean Dubuffet, Wilhelm de Kooning, Asger Jorn, Robert Filio, Christian Boltanski, Gilles Aillaud, Mario Mertz, Martial Raysse, Denis Oppenheim, Pierre Soulages, Zoran Music ; de nombreux dons d'œuvres de Dado, Pierre Alechinsky, Paul Jenkins, Eva Aeppli, s'y ajoutent d'une manière exemplaire.

L'effort qui avait été entrepris sur le plan de la photographie et du film a été poursuivi qui permet déjà de considérer la collection de films d'artistes du Musée comme l'une des meilleures du monde. Pour la photographie, des ensembles remarquables de Florence Henri, Raoul Hausmann, ont pu être acquis ainsi que des tirages de jeunes photographes présentés par le Musée dans ses Ateliers Photographie.

• Publication

Une nouvelle collection de monographies a été inaugurée par le livre consacré aux œuvres de Jacques Lipchitz conservées au Musée National d'Art Moderne ; elle sera suivie, dès le début de 1979, d'un ouvrage consacré à Matisse, puis de livres rassemblant les œuvres de Léger, Kandinsky et Duchamp-Villon.

• Documentation

La constitution de dossiers scientifiques complets, œuvre par œuvre, s'est poursuivie en 1978 à l'occasion de travaux entrepris par les conservateurs pour les publications ou les expositions auxquelles ils sont amenés à collaborer.

• *La documentation photographique* a été mise à jour, permettant de constituer un fichier de 250 albums d'illustration photographique destinés aux besoins du Musée et à ceux des chercheurs spécialisés. 2.000

œuvres du Musée ont été photographiées en 1978. Des diapositives, des photographies noir et blanc et des éktachromes sur les œuvres du Musée sont vendus ou loués aux éditeurs et documentalistes qui en ont besoin. 134 autorisations de produire ont été données en 1978 tandis que le Musée accueillait 141 campagnes de photographes extérieurs ainsi que 70 tournages de films dans les collections permanentes et les expositions.

Le service des manifestations

L'année 1978 a vu la poursuite des principaux objectifs que s'était fixés le Musée National d'Art Moderne dès l'ouverture du Centre Georges Pompidou, à savoir un effort de diversification des types d'exposition et de la présentation des tendances majeures de l'Art moderne et contemporain. 47 manifestations ont été organisées par le M.N.A.M. au cours de l'année.

A la suite de *Paris-New York*, l'année 1978 aura avant tout été marquée par l'exposition *Paris-Berlin*, rapports et contrastes, 1900-1933. Outre les grandes expositions rétrospectives déjà mentionnées, le service des manifestations a organisé de nombreuses expositions destinées à présenter aussi bien les grandes tendances de la création contemporaine que les enrichissements récents des collections du Musée.

Les principales tendances de la création contemporaine ont également été mise en lumière à travers la présentation d'œuvres récentes d'artistes français ou étrangers (Anne et Patrick Poirier, Jean Le Gac, Gérard Titus Carmel, Nam June Paik, Michael Snow, Filliou et Pfeuffer) et d'expositions de groupe axées autour d'une création régionale (Seny I Rauxa : *11 artistes catalans*) ou des collections nationales (*Le Regard du Peintre*). Par ailleurs 8 nouvelles expositions de la série des Ateliers Aujourd'hui ont permis de faire découvrir 16 artistes peu connus.

Outre la série des Ateliers Aujourd'hui, plus directement consacrée aux Arts Plastiques, une nouvelle série d'Ateliers consacrée à de jeunes photographes a été inaugurée au cours de l'année 1978. 5 photographes ont pu ainsi exposer au Musée un ensemble d'œuvres récentes : Bruno Requillart, Descamps, Claude et Jacques Postelet, Pruskowski. Il faut également mentionner dans le domaine de la photographie, l'exposition documentaire consacrée aux *Images de Calder*, hommage rendu au grand sculpteur récemment disparu.

L'enrichissement des collections du Musée a également été une source importante de manifestations en 1978. L'importante donation Lipchitz a permis de présenter un ensemble tout à fait exceptionnel en Europe de ce sculpteur. De même, la donation de Michel Seuphor comprenant des œuvres de Larionov, Baumeister, Delaunay, etc. ; le fonds de dessins offerts au Musée par Pierre Alechinsky, les *108 portraits de l'Oiseau qui n'existe pas* d'après un poème de Claude Aveline, ont été temporairement exposés dans les salles du M.N.A.M.

La donation de Charles Lapicque a été la source de l'exposition consacrée à ce peintre tandis que l'ensemble des œuvres de Marcoussis conservées par le M.N.A.M. était regroupé pour la première fois.

Enfin, l'accent a pu être mis sur les relations entre l'art et la littérature, à travers les hommages rendus à Iliazd et à Georges Hugnet ; ces deux expositions ont permis d'intéressants rassemblements d'artistes très divers.

Le service de la documentation spécialisée

• La documentation

La documentation réunit un ensemble d'informations et de documents relatifs à l'histoire de l'art du vingtième siècle et aux développements de l'art contemporain international.

« Banque d'information » indispensable au travail quotidien de recherche lié aux expositions et aux publications du Musée, elle est également ouverte depuis le mois de mars 1978 à un public spécialisé qui peut consulter en libre accès un certain nombre d'ouvrages et de périodiques essentiels français et internationaux sur l'art du XX^e siècle et des ouvrages plus rares ou des dossiers rangés en espace clos ou en réserve, notamment les dossiers d'artistes qui sont aujourd'hui au nombre de 20.000.

L'activité de ce service est double : s'efforcer, d'une part d'enrichir et de classer la collection de documents réunis considérable et, semble-t-il, inégalée d'un point de vue international d'autre part, offrir ce capital de connaissance au public.

• Enrichissements et classement

a) *La bibliothèque*, fusion de la bibliothèque de l'ancien Musée d'Art Moderne et de celle du C.N.A.C., s'est enrichie de 2.000 livres environ, de 3.000 catalogues et 170 nouveaux titres de périodiques.

Tous ces ouvrages sont dès leur arrivée dépouillés, fichés, catalogués et, dans certains cas, microfilmés.

En dehors des ouvrages d'actualité et des catalogues d'expositions obtenus par échange ou par achat, on s'est efforcé en 1978 de combler les lacunes par des achats dans les librairies spécialisées ou chez des collectionneurs, ou en obtenant des dons d'ouvrages, catalogues ou revues rares.

L'effort a porté sur les plus grandes lacunes : l'art russe du début du siècle, l'art en Allemagne de l'entre-deux guerres, l'art américain des années cinquante, le surréalisme international, l'art espagnol et latino-américain.

b) Documentation générale

Aux quelque six mille dossiers existant sur les artistes tout à fait contemporains, se sont ajoutées plus de 500 boîtes documentaires sur les artistes dits « historiques », ayant travaillé de 1905 aux années cinquante. Ces boîtes sont composées de photos d'œuvres achetées ou données, de coupures de presse, d'invitations et, depuis un an, des dépouillements des ventes publiques françaises et internationales.

c) La diathèque

Le photographe du musée a poursuivi la campagne de diapositives dans les expositions privées et publiques de Paris, enrichissant la diathèque d'environ 4.000 diapositives nouvelles.

Huit films documentaires ont été achetés.

d) *Diffusion* : cette activité consiste d'abord à mettre à la disposition des responsables des expositions, l'immense matériel documentaire que le service conserve : elle consiste aussi en la participation d'au moins un membre de l'équipe pour la préparation documentaire — catalogues et audiovisuels — de chaque grande exposition (Malévitch, Michaux, Paris-Berlin) ou la production d'expositions documentaires : « *Iliazd* », ou « *Images de Calder* ».

Par ailleurs, le service « documentation » a organisé

plusieurs séminaires et colloques. Séminaire de M. Takashina sur « *l'influence de l'Art occidental sur l'Art japonais de 1870 à nos jours* », dont la publication est en préparation, « *colloque Malévitch* » auquel participèrent des spécialistes français, anglais, polonais, japonais, danois et pour lequel les spécialistes soviétiques et tchèques ont envoyé des contributions qui seront prochainement publiées.

En outre, le service de Documentation publie deux périodiques : l'un en collaboration avec le C.C.I. : *Le Bulletin des périodiques des pays de l'Est*, qui résume et traduit la presse spécialisée sur l'histoire de l'art, la presse de ces pays, l'autre, en liaison avec le C.C.I. et l'Inspection générale des Musées classés et contrôlés : le calendrier des manifestations en France, qui prévient quatre fois par an des diverses manifestations culturelles d'art contemporain ayant lieu en France.

Le service assure aussi la liaison avec les travaux de recherche subventionnés par la D.G.R.S.T.

Enfin, le service de la documentation se manifeste à l'intérieur même du Centre, au Forum d'Information, au moyen de projections de diapositives sur l'actualité artistique à Paris et en province.

Sont rattachées directement à la direction du musée plusieurs cellules dont les activités coordonnent, diversifient, prolongent ou complètent les activités des trois départements dont le travail de l'année 1978 vient d'être analysé.

Cellule Cinéma-vidéo

Au cours de l'année 1978, la salle de cinéma du Musée a été réaménagée afin de pouvoir assurer dans de meilleures conditions techniques des séances de projection.

Malgré la fermeture durant plus de six mois (d'avril à octobre) : 220 séances ont pu être organisées, presque également partagées entre la diffusion de documents, complément didactique des activités du Musée et la présentation d'œuvres expérimentales cinématographiques ou vidéographiques ; un accent particulier a été mis au cours de l'année sur trois pays : l'Angleterre (« *Perspectives on English Avant-Garde Film* », organisée avec le concours de l'Art Council), la Hollande (notamment par une rétrospective Frans Zwartjes, avec le concours de l'Institut néerlandais) et l'Allemagne (en collaboration avec l'Institut Goethe et avec l'aide du Sénat de Berlin), ainsi que la production nationale à travers une quinzaine consacrée à la production expérimentale en 1977-1978.

Cette diffusion ne s'est pas limitée à l'espace de la salle de projection du Musée mais a pu s'intégrer dans un certain nombre d'expositions, soit en y présentant des extraits de films documentaires (exposition Jasper Johns, Sam Francis, les Catalans...), soit des bandes vidéos réalisées à cette occasion avec le concours du Service audiovisuel (Gérard Titus-Carmel dessinant le Grand Arc de la suite Narva, « *Guerres et révolutions* », réalisée par Chris Marker pour Paris-Berlin), soit un certain nombre d'émissions de télévision.

Dans le cadre de l'exposition Paris-Berlin et grâce au concours du service des archives de l'Institut National de l'Audiovisuel celles-ci ont pu être pour la première fois, proposées en « *libre-service* » parmi une liste d'une dizaine de titres. C'est ce système, qui a obtenu un très vif succès qui a également été adopté dans l'une des cinakothèques du Musée. Un premier catalogue d'une vingtaine de documentaires a ainsi pu être mis à la disposition des visiteurs d'une manière permanente.

Le Musée s'est également lancé dans des opérations de production importantes qui ont permis d'accueillir dans les studios du Centre une trentaine d'artistes différents : « *Artist Propaganda* », qui réunissait vingt-six artistes autour de Jean Dupuis et qui a été diffusée par « *Channel 13* » (New York) « *Vidéo 50* » réalisé par Bob Wilson, une co-production avec l'I.N.A. et déjà présentée en Allemagne et en Suisse, « *Swimmer* », de Suzanne Nessim et Thérèse Wennberg qui a été présentée au Moderna Museet de Stockholm et au Louisiana (Danemark), « *Extra-Lucide* », de Gérard Fromanger et Pascal Kané, qui a aussi fait l'objet d'un contrat de co-production avec l'I.N.A. et la Radio-Télévision Belge et qui sera diffusé par cette dernière une fois achevé, enfin « *Fusion* », de Pierre Rovère avec la collaboration de l'I.R.C.A.M. et « *Multiples* », de Claude Torey.

Cellule pédagogique

L'animation dans les collections permanentes du Musée a pour but immédiat de sensibiliser le public aux diverses propositions plastiques de notre temps ; d'offrir un apprentissage du langage visuel ; d'aider à comprendre et à retrouver dans l'œuvre d'art le processus créateur.

C'est dans cette optique que diverses actions ont été menées par la Cellule Pédagogique au sein des collections, sous différentes formes : écrite : fiches pédagogiques, générales ou illustrées ; audiovisuelle : montages visuels films ou vidéo ; expositions didactiques : dossier sur un tableau ; animation.

1) Fiches pédagogiques

En consultation dans les salles, des « fiches pédagogiques », ou textes imprimés, donnent des éléments d'information générale nécessaires à la compréhension d'un mouvement artistique ou d'un artiste, et sont strictement reliés à l'accrochage, donc au contenu même des collections. Elles permettent au visiteur d'accéder à une meilleure perception des œuvres exposées. À l'aide de ces fiches, complétées par des documents illustrés et consacrés à l'étude d'une œuvre ou d'un sujet particulier, le visiteur peut se constituer un dossier qui, après la visite, permet de recréer progressivement (au fur et à mesure de la parution des fiches) un ensemble cohérent recouvrant la quasi-totalité des mouvements artistiques de notre temps.

Ces fiches illustrées sont en vente à l'unité à la librairie du Musée. À chaque fiche illustrée achetée, une fiche générique correspondante est jointe.

2) Audiovisuel

Des montages visuels et vidéos sur les artistes viennent soutenir ou compléter périodiquement les collections. En évitant de les situer sur le même plan de perception qu'une œuvre artistique originale, ces montages sont en principe ponctuellement disséminés dans l'espace des collections.

Outre ces documents, un montage visuel concernant le Musée, son histoire, ses objectifs, informera le public dans le salon Kandinsky.

Réalisés par le Centre Régional de Documentation Pédagogique (C.R.D.P.) de Toulouse, des montages audiovisuels à caractère pédagogique (sur des artistes ou mouvements) ont été acquis afin de compléter le matériel documentaire mis à la disposition des animateurs.

3) Expositions thématiques

À la suite d'expériences réalisées au Palais de Tokyo, des expositions documentaires sont en projet, notamment à partir des collections et des expositions tem-

poraires. Par ailleurs, la Cellule pédagogique participe à la présentation et à la réalisation d'expositions itinérantes (Miro, Le Dessin Abstrait...).

4) Animations

A la différence des visites-conférences, les animations au sein des collections constituent plutôt un essai de sensibilisation aux arts plastiques. Artiste, plasticien ou chercheur, l'animateur propose une discussion à partir de son approche personnelle de l'œuvre d'art. Attentif avant tout à la demande réelle des membres du groupe, il évite le cours magistral et tente, à travers un échange, d'éveiller le regard du participant et de l'amener à une rencontre effective avec l'œuvre :

Près d'une quarantaine d'animateurs ont participé aux activités de la Cellule pédagogique pendant l'année scolaire.

Devant le nombre grandissant de demandes d'animation provenant du milieu enseignant, la Cellule pédagogique a orienté son activité de formation vers les enseignants afin qu'ils deviennent de véritables relais, capables d'assurer à leur tour des visites ponctuelles avec leurs élèves.

Plusieurs stages ont eu lieu regroupant les uns des institutrices, les autres des enseignants de dessin et d'arts plastiques de diverses académies.

Toutefois, les animations ne s'adressent pas seulement au public scolaire, étudiants et enseignants, mais aussi aux adultes (comités d'entreprise, associations culturelles françaises et étrangères, correspondants au Centre, etc.).

Ainsi, les groupes d'adultes ont pu régulièrement être accueillis pendant l'année 1977-78. Ils ont suivi une sensibilisation à l'art moderne et contemporain, la plupart du temps dans le cadre d'une série de plusieurs visites, la séance unique se révélant insuffisante. Certains groupes comme les Correspondants du Centre, se sont même inscrits à plusieurs séries.

• Animations quotidiennes

Depuis le 1^{er} juillet 1978, pendant la fermeture des établissements scolaires et universitaires, la Cellule pédagogique/Collections a inauguré pour la période d'été l'animation quotidienne gratuite (chaque jour à 18 heures) destinée aux visiteurs individuels munis de leur ticket d'entrée au Musée. Ces visites ont été dans l'ensemble satisfaisantes, tant du point de vue de l'animateur que des visiteurs contactés. Il semble indispensable de mettre en place de façon régulière de telles visites-animations qui ont l'intérêt de s'adresser au visiteur isolé.

Accueil des artistes

La cellule centralise les appels téléphoniques des artistes et leurs demandes par lettres ; elle accueille ceux qui se présentent au musée spontanément, dans la plupart des cas il s'agit d'étrangers.

Au cours de l'année 1978, environ 300 contacts ont été pris ; tous les lundis un membre de la conservation reçoit sur rendez-vous. Au cours de ces entrevues, les questionnaires du Service de la documentation sont diffusés, donnant matière à l'ouverture d'un dossier. Un court rapport exprime, d'autre part, une opinion sur l'œuvre et l'intérêt qu'elle peut présenter, avec parfois des avis favorables pour une programmation possible dans le cadre des Ateliers d'Aujourd'hui, d'un accrochage de groupe, d'une exposition itinérante, etc. Les artistes qui ont déjà un dossier sont invités à le

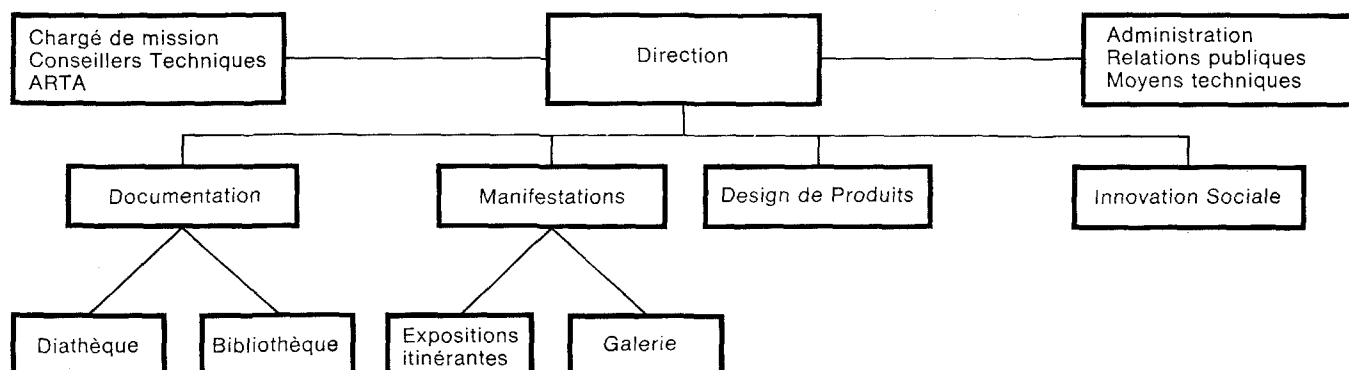
compléter et à le mettre à jour (changement d'adresse, de téléphone, documents sur les œuvres récentes : catalogues, brochures, textes ou ronéos, photos, diapos, etc.).

Les demandes de visites d'atelier sont nombreuses. Il leur est donné suite dans la mesure du possible, pour les artistes qui ont des œuvres non transportables. 90 ateliers environ ont été vus au cours de l'année 1978 par la Cellule Accueil-Prospection ; à ce chiffre s'ajoutent les visites faites par les membres du Musée.

2. Le Centre de Création Industrielle

Le Centre de Création Industrielle est l'un des deux départements du Centre Georges Pompidou. Il est dirigé par M. Jacques Mullender. Le Centre de Création Industrielle a pour mission de rendre compte des relations entre les individus, les espaces, les objets et les signes. A ce titre, ses attributions s'exercent particulièrement sur l'architecture, l'urbanisme, le design industriel, les communications visuelles et les fonctions collectives (équipements et espaces publics).

La structure administrative du C.C.I. est le reflet de ses missions. Elle comporte les services suivants au 31 mai 1979 :



Au cours de l'année 1978, le Centre de Création Industrielle a organisé son activité autour de six axes essentiels :

- une meilleure adaptation des expositions et manifestations aux différents publics qui fréquentent le Centre.
- Le renforcement des liaisons avec les professions concernées par l'activité du C.C.I. afin de constituer un élément de promotion de la créativité et de l'innovation,
- le développement des relations avec les organismes internationaux de design, d'architecture et de communication visuelle,
- l'accroissement de la diffusion et de la co-production avec le réseau culturel de province et de l'étranger,
- la mise au point de relations avec le système éducatif,
- la poursuite de l'aide aux consommateurs, usagers, et décideurs publics et privés.

Expositions et manifestations

Les expositions et manifestations constituent l'une des activités majeures du Centre de Création Industrielle. C'est par les expositions, les animations, les rencontres-débats que le C.C.I. entre en contact avec son public.

Ces manifestations, on l'a vu, ont lieu tant à l'intérieur du Centre qu'à l'extérieur, dans les régions ou à l'étranger.

S'agissant des expositions qui ont eu lieu au Centre même, y compris les grandes expositions déjà mentionnées, le Centre de Création Industrielle a organisé en 1978 vingt-trois expositions. Ce chiffre, inférieur à celui de 1977 (37), témoigne de la volonté du C.C.I. de limiter le nombre de ses manifestations, de façon à permettre à la fois un allongement de leur durée et un accroissement de leurs dimensions.

- 4 expositions ont eu lieu dans les espaces d'exposition du 5^e étage : la Ville et l'Enfant, Environnement et petite enfance, Paris-Berlin, le Temps des Gares.
- 5 dans les autres espaces communs (forum, terrasse, foyer du sous-sol, salle d'animation) : 20.000 lieux sous les mers, Eisenstein, Construction d'espaces scéniques, Sous le soleil autrement, L'enfant sa maison, son quartier.

- 9 dans la Galerie d'Actualité du C.C.I. : Montagne et sports d'hiver ; bande dessinée et vie quotidienne ; publicité : les grands crus 1977 du Club des Directeurs artistiques ; Barcelone 1950-77, 25 ans d'architecture catalane ; conception assistée par ordinateur ; une nouvelle architecture ; L'espace urbain en U.R.S.S., 1917-1978 ; Métamorphoses finlandaises ; Architectures d'ingénieurs aux XIX^e et XX^e siècles.
- 6 dans la salle de documentation du C.C.I.

Rencontres, débats, animation

Au cours de l'année 1978, le C.C.I. a organisé de nombreux débats avec le grand public ainsi que des rencontres avec les professionnels.

— Les uns étaient directement liés aux expositions, notamment « la Ville et l'Enfant », « conception assistée par ordinateur », « Sous le soleil autrement », « Le Werkbund », « Métamorphoses finlandaises », « 20.000 lieux sous les mers ».

— Les autres ont porté sur les domaines d'intervention du C.C.I. : architecture, construction, design industriel, espaces verts, couleur.

Lors de ces débats et rencontres, se sont succédés quelques-uns des architectes français et étrangers contemporains les plus marquants.

Documentation

Son très large domaine d'activité conduit le Centre de Création Industrielle, d'une part à collecter une abondante documentation (ouvrages, périodiques, documents visuels), et d'autre part, à entretenir des relations constantes avec de nombreux centres documentaires spécialisés, tant en France qu'à l'étranger. Dans les domaines du design et des communications visuelles, le C.C.I. joue un rôle de chef de file en matière de collecte et de traitement de l'information.

La documentation du C.C.I. est depuis 1978 à la disposition de publics très divers ; grand public ou public spécialisé : professionnels, étudiants. Elle comprend une section « traitement de l'information », une bibliothèque qui reçoit plus de cinq cents personnes par jour et une diathèque.

— La documentation écrite comprend environ 7.600

ouvrages soit une augmentation de 1.500 ouvrages par rapport à 1977 et 250 revues.

Les dossiers thématiques du Centre d'information et de documentation du bâtiment, acquis en 1977, ont été microfilmés afin de pouvoir être mis à la disposition du public. La préparation de la seconde édition de l'annuaire des concepteurs à paraître en 1979 a été l'occasion de mettre à jour les dossiers individuels des concepteurs français répertoriés dans cet ouvrage. Parallèlement des dossiers ont été constitués sur quelque cinq cents concepteurs étrangers.

— La documentation visuelle comprend d'une part un fonds de photographies noir et blanc (18.000 documents) qui s'est enrichi en 1978, grâce à des achats de cartes postales.

D'autre part, près de 30.000 diapositives (soit 2.700 de plus qu'en 1977).

Dans le domaine de la diffusion des produits documentaires, le C.C.I. a entrepris la réalisation et la mise en location de séries d'environ 70 diapositives accompagnées de textes didactiques et de légendes destinées principalement au réseau éducatif secondaire et supérieur.

6 séries portant sur l'architecture ont été mises en location en février 1978, 8 nouvelles séries ont été réalisées. Une centaine de prêts a été effectuée en 1978.

Au cours du dernier trimestre la préparation d'un cycle mensuel de projections de films accompagné de débats sur le thème de la ville a été entreprise. Ce cycle est organisé en collaboration avec le Service Technique de l'Urbanisme du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, et le Centre d'Etudes et de Recherches architecturales.

Deux films ont déjà été produits en 1978 par le C.C.I. : « Que vive la ville » et « La réappropriation de l'espace ».

Le C.C.I. a également contribué à la réalisation d'un film sur le machinisme agricole en collaboration avec le Musée National des Arts et Traditions populaires.

Edition

Au cours de l'année 1978, l'activité du Service de l'Edition du C.C.I. s'est poursuivie dans les directions suivantes :

- publications d'accompagnement des expositions temporaires ou itinérantes réalisées par le C.C.I. en 1978 (catalogues, affiches) ;
- poursuite de la parution de la revue « Traverses » ;
- lancement de produits nouveaux relatifs notamment aux équipements publics et au design ;
- suivi des publications réalisées au cours des années précédentes et dont l'intérêt marqué par le public français et étranger a nécessité soit des retirages soit la négociation de droits de reproduction.

1. Publications d'accompagnement

En 1978, les publications suivantes ont été réalisées :

- Expositions temporaires :
 - « Conception assistée par ordinateur ». Catalogue et affiche en collaboration avec le Ministère de l'Industrie.
 - « Espace urbain en U.R.S.S., 1917-1978 ». Catalogue et affiche.
 - « Sous le soleil autrement ». Catalogue et affiche.
 - « Paris-Berlin ». Participation de 120 pages au gros catalogue et au petit journal interdisciplinaires de l'exposition.
 - « Métamorphoses finlandaises ». Catalogue et affiche en collaboration avec la Société des Arts Décoratifs et le Musée d'Architecture de Finlande.
 - « Le Temps des Gares ». Catalogue de 200 pages et affiche.
 - « 20.000 lieux sous les mers ». Affiche comportant un document pédagogique.

- « Eisenstein, constructeur d'espaces scéniques ». Affiche.

— Expositions itinérantes :

- « Environnement et petite enfance ». Catalogue et affiche.
- « Architectures d'ingénieurs XIX^e et XX^e siècles ». Catalogue et affiche.

2. La revue « Traverses ».

La revue a publié en 1978 quatre numéros :

- N° 10 « Le simulacre », 160 pages. Février 1978.
 - N° 11 « Le reste », tome I. 144 pages. Mai 1978.
 - N° 12 « Le reste », tome II. 144 pages. Septembre 1978.
 - N° 13 « Réseaux - le modèle ferroviaire ». 152 pages. Décembre 1978, publié afin d'élargir le thème de réflexion de l'exposition « Le Temps des Gares ».
- Le tirage de la revue, dont certains numéros sont épuisés, ou en voie d'épuisement, a été augmenté pour le N° 13.

3. Produits nouveaux.

En 1978, le Service Edition a entrepris la publication de deux nouveaux types de produits :

— la collection « Culture au quotidien » destinée à publier des ouvrages, à l'intention notamment des élus locaux, décideurs publics, professionnels et associations, traitant des réalisations ou études récentes d'équipements collectifs et pouvant constituer des guides précis d'incitation à l'action (procédures de création ou de gestion, bilans financiers, descriptifs architecturaux, niveau de formation des personnels gérants, etc.).

Le premier titre « Bâtiments anciens... usages nouveaux » est sorti en février 1978 conjointement avec une publication réalisée sur le même thème par le Ministère de la Culture et de l'Environnement et le Ministère de l'Equipement. Cet ouvrage était pratiquement épuisé à la fin de 1978.

— Des produits documentaires liés à des thèmes de recherche ou une sélection de produits. Le tome II de l'« Index du Mobilier et Matériel Muséologiques (les panneaux) », un répertoire des revues internationales de design industriel, une liste des jouets et des fabricants sélectionnés pour l'exposition « Jeux et jouets » de novembre 1978 correspondent à cette catégorie de produits nouveaux.

4. Suivi des publications précédentes.

Au cours de 1978, il a été procédé à des tirages supplémentaires des publications suivantes dont les premiers tirages étaient épuisés :

- a) Catalogues d'expositions :
 - « Conception assistée par ordinateur »
 - « La Marque »
 - « L'Imagerie politique »
 - « Paris-Berlin ».
- b) Affiches :
 - « Qui décide de la Ville ? »
 - « Le Temps des Gares ».
- c) Livrets de diapositives :
 - « Travaux d'ingénieurs » (tome I)
 - « Architectures marginales aux U.S.A. »
 - « Le Familistère de Guise »
 - « Anatomie d'un bâtiment »
 - « L'affiche française » (tomes I et II).

Un certain nombre de textes publiés par le C.C.I. ont fait l'objet de demandes de reproduction ou de traduction par des éditeurs français et étrangers. Ainsi, le N° 9 de « Traverses » (Ville panique) a été traduit *in extenso* en allemand et publié dans la revue *Bauwelt* (N° 60). D'autres numéros de « Traverses » ont fait l'objet de reproductions partielles.



L'espace urbain en URSS, 1977-1978

A ces publications assurées par le Service de l'Édition s'ajoutent :

— « *Informations mensuelles C.C.I.* », lettre d'information de 8 pages tirée à 3.000 exemplaires à l'intention de toute personne intéressée par les activités du C.C.I. établie et diffusée par les Relations Publiques.

— « *Le Bulletin mensuel d'information* » contenant bibliographies, sélections et traductions d'articles documentaires, calendriers des congrès et manifestations portant sur la France et l'étranger. Ce bulletin, tiré à 1.000 exemplaires, est diffusé par abonnement par le Service Documentation du C.C.I.

— « *Le Bulletin analytique des périodiques de l'Europe de l'Est* », en matière d'art, d'architecture et de design, publié chaque trimestre, conjointement par le Musée et le C.C.I. (Service de Documentation).

Relations publiques

En 1978, les Relations publiques du C.C.I. se sont appliquées à maintenir et développer les relations établies avec un public d'usagers, de visiteurs et des correspondants (tant en France qu'à l'étranger) par :

— une réception quotidienne du public de passage, désireux d'obtenir une information sur les manifestations en cours ou une documentation générale sur le C.C.I.

— des réceptions de visiteurs : architectes, urbanistes, designers, industriels, artistes, graphistes, représentants d'organismes culturels, nationaux et internationaux.

— la diffusion du bulletin d'informations mensuelles, sur la base d'un fichier remis à jour en 1978, qui permet de sélectionner de façon précise et rapide les personnes de différentes catégories professionnelles directement intéressées par les thèmes des manifestations du C.C.I.

Le service de presse a poursuivi et intensifié son action de sensibilisation et d'information auprès des

différents média ; information générale sur l'ensemble du C.C.I. et information spécifique sur chaque action :
— dossier de presse sur les « bilans et perspectives » du C.C.I. pour le premier anniversaire du Centre Pompidou ;

— lancement des expositions et de leurs manifestations annexes, et des produits d'édition.

Service collectivités publiques

Le Service « Collectivités publiques » qui deviendra début de 1979 « Service pour l'Innovation sociale », procède à la collecte, à l'étude et à la diffusion d'informations sur les équipements publics et l'aménagement d'espaces collectifs qui présentent un intérêt novateur par la recherche architecturale dont ils font l'objet ou par le désir de modifications des rapports sociaux ou des conditions de vie de la population qu'ils expriment.

Au cours de l'année 1978, le service a achevé la mise en place de la cellule documentaire spécialisée concernant les équipements et services municipaux. 450 bulletins municipaux sont reçus actuellement et peuvent être consultés. Le service a également entrepris la réalisation de plusieurs publications, parmi lesquelles le premier numéro de la collection « Culture au quotidien » : « Bâtiments anciens, usages nouveaux, images du possible ».

Il a participé au financement et à la réalisation de deux films :

— « *Champ Roman...* » zone d'activités, sur la zone industrielle de Saint-Martin-d'Hères.

— « *La crèche municipale de Sèvres* ».

Il a apporté son concours à la préparation de plusieurs expositions.

Design de produits

Depuis sa naissance en 1969, le C.C.I. s'est orienté vers la présentation à ses visiteurs d'une réflexion sur

les relations de l'homme avec son environnement et notamment avec les objets de la vie quotidienne qui l'entourent. Le design apparaît ainsi au centre de son activité.

Mais le Centre de Création Industrielle, malgré l'équivoque que contient son nom, n'agit pas comme bureau d'études et de création travaillant sur les produits eux-mêmes car il agirait alors en concurrent direct des professionnels qualifiés exerçant leur activité sur le marché.

Le C.C.I., organisme dans la mouvance du Ministère de la Culture et de la Communication, n'est pas davantage un « Design Center », au sens anglo-saxon du terme qui exposerait les réalisations les plus performantes issues de l'appareil de production.

Eloigné de la conception directe comme de la promotion commerciale des produits, le C.C.I. a poursuivi, en 1978 une action en faveur du design à travers la voie plus étroite des relations professionnelles avec concepteurs et décideurs, de la documentation, des expositions, de l'édition et de la participation à diverses manifestations se déroulant en France en faveur de la création industrielle.

Les relations les plus étroites ont été poursuivies ou consolidées avec l'Union Française des Designers Industriels (U.F.D.I.), le Syndicat National des Graphistes (S.N.G.), le Syndicat National des Architectes Intérieurs (S.N.A.I.) ainsi qu'avec les organismes internationaux compétents pour ces professions (I.C.S.I.D., ICOGRADA, I.F.I.). Ces relations ont été établies ou reprises avec Formes Utiles, la Société des Artistes Décorateurs (S.A.D.), et l'Institut Français d'Esthétique Industrielle (I.F.E.I.) ainsi qu'avec les groupements d'industriels concernés par la couleur (groupe Harmonic) et les matériaux (groupe A.R.P.A.). Cette collaboration a pris la forme de rencontres-débats avec le public, de réunions professionnelles ou de recherches, en vue de publications, de documents d'information destinés au public et aux industriels.

La documentation sur le design est assurée dans trois cellules de travail du C.C.I. :

- Service de la Documentation, responsable à la fois des ouvrages généraux et des dossiers individuels concernant les concepteurs et constitués par ces derniers.
- Diathèque, qui recherche et regroupe l'iconographie générale sur le design.
- Service Design de Produits, par l'analyse systématique des catalogues en provenance de la production ou du négoce et pour l'établissement d'un fichier de diapositives sur le mobilier contemporain très demandé par le public.

Plusieurs expositions ont eu lieu en 1978 au C.C.I. sur certains aspects du design :

- « *Dans la jungle des skis* »
- « *Chaises pliantes* »
- « *Sous le soleil autrement* » (les applications domestiques de l'énergie solaire)
- « *Jeux et Jouets* »
- « *La conception assistée par ordinateur* ».

Trois manifestations ont montré les relations du design de produits avec l'architecture en U.R.S.S. et en Finlande ou avec l'industrie en Allemagne (le Werkbund). Outre la publication de catalogues ou de notices documentaires accompagnant les expositions évoquées ci-dessus, le C.C.I. a publié en 1978 un numéro de la collection « *L'Utile* », intitulé « *La préparation des aliments, choix et usages des appareils* ».

Le C.C.I. a poursuivi en 1978 des études théoriques

sur la valeur d'usage. Par ailleurs, un test sur les appareils de cuisson des aliments a été achevé en liaison avec les organismes compétents d'Electricité de France et de Gaz de France. Une étude a été achevée sur la valeur ludique des jouets. La Banque des Données présentant une situation exhaustive et, par une analyse informatique, la capacité de sélectionner la plupart des fonctions remplies sur le marché français par des appareils électro-ménagers, a été mise à la disposition du public du Centre Georges Pompidou, à partir de mars 1978, son utilisation étant facilitée par la présence de conseillères d'usage.

Il convient également de mentionner parmi les activités du C.C.I. les actions de recherche fondamentale menées depuis 1976 avec l'aide de crédits mis à la disposition du Centre par la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique :

- l'étiquetage informatif en collaboration avec l'Institut national de la consommation, le Secrétariat d'Etat à la Consommation, l'Association française pour l'étiquetage informatif.
- Archives visuelles et sonores de l'architecture, de l'urbanisme et du design.
- Etude méthodologique des effets architecturaux.

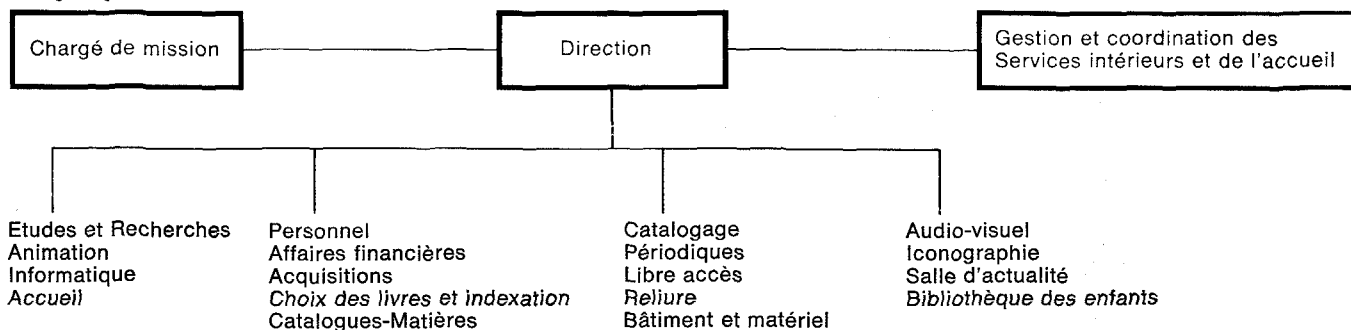
3. La bibliothèque publique d'information

La B.P.I. a été érigée en établissement public autonome par un décret en date du 26 janvier 1976.

Aux termes de ce décret, la bibliothèque a pour mission « d'offrir à tous et, dans toute la mesure du possible en libre accès, un choix constamment tenu à jour de collections françaises et étrangères, de documents d'information générale et d'actualité ». La bibliothèque est liée au Centre Georges Pompidou par une convention d'association conclue le 20 décembre 1976. Elle est administrée par un conseil de seize membres, placé sous la présidence de M. Jean Millier, Président du Centre Georges Pompidou.

Le Directeur de la Bibliothèque est M. René Fillet.

L'organigramme est le suivant au 31 mai 1979 :



La Bibliothèque proprement dite est complétée par un service iconographique et une Médiathèque de langues. Au cours de l'année 1978, l'activité de la Bibliothèque s'est déroulée de la manière suivante :

Collections

Le tableau suivant donne l'état des collections au 31 décembre 1978 :

Adultes	Titres	Documents
Ouvrages	221.932	338.461
Méthodes de langues	689	5.217
Partitions	540	—
Cartes géographiques	2.500	—
Périodiques	2.400	—
Microfiches	3.807	52.205
Microfilms	505	14.867
Documents sonores	11.833	11.975
Films	1.188	3.295
Diapositives (1.925 séries)	205.578*	476.214

* Unités.

Pour les ouvrages, l'année s'est caractérisée par un ralentissement des acquisitions, passées de 21.186 en 1977 à 14.547 en 1978 pour des raisons budgétaires.

Néanmoins, la mise à jour du fonds, amorcée en 1977, s'est poursuivie. Certaines insuffisances ont pu être levées du fait d'un effort particulier dans plusieurs domaines pour lesquels la continuité n'avait pu être assurée jusqu'ici : droit, géographie, urbanisme.

Ont par ailleurs pu être constitués de petits fonds de langues et littérature, arabes et hébraïques.

Les acquisitions de l'année font apparaître un léger recul des achats de livres étrangers (25 % en 1978 contre 30 % en 1977).

Parmi les accroissements, il y a lieu de signaler les dons faits à la B.P.I. par des particuliers, des éditeurs, des organismes professionnels ou des gouvernements étrangers. Le nombre total des ouvrages entrés par dons s'élève à 2.858 ; les apports les plus importants ont été réalisés par la Roumanie (353 titres) et le Canada (1.203 titres).

En ce qui concerne les ouvrages de la salle d'actualité qui n'ont qu'une existence éphémère, 2.884 livres sont entrés, produits du service de presse assuré par 249 éditeurs. En revanche, 1.361 ouvrages ont été éliminés du fait de leur relative ancienneté, remis en don à divers établissements à vocation sociale.

Le fonds de référence de la salle d'actualité est aujourd'hui de 981 titres augmentés d'une collection de « Que sais-je ? » régulièrement mise à jour et complétée.

Les titres du fonds de référence éliminés en 1978 (à peu près équivalents en nombre à ceux de l'actuel fonds) ont été, pour la plupart, versés aux collections de la B.P.I.

Les périodiques et microformes

Comme pour les ouvrages, une remise en ordre du fonds de périodiques a été entreprise en 1978 :

- 181 abonnements ont été supprimés.
- 40 abonnements nouveaux ont été souscrits concernant des revues nouvellement créées ou réclamées par le public.

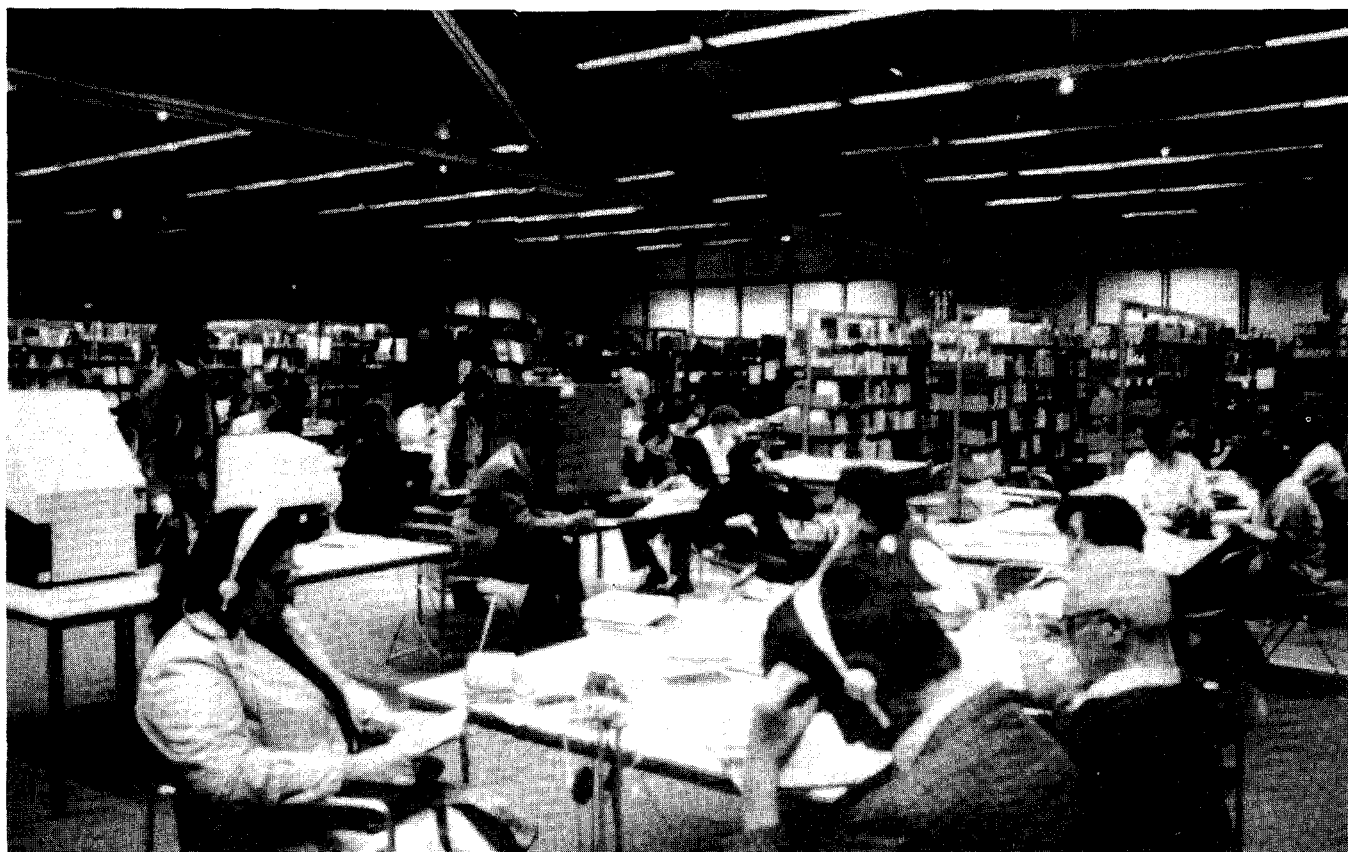
Certaines décisions ont été arrêtées concernant la conservation de l'ensemble des périodiques :

- 459 titres ne seront conservés qu'une année,
- 1.031 titres seront conservés cinq ans,
- 367 titres seront microfilmés.

Les diapositives

La collection de dossiers de diapositives nécessite de fréquentes mises à jour. Certaines séries se périment en trois ou quatre ans. En 1978, 98 séries ont dû être mises hors collection. Le manque de rayonnages disponibles contraint désormais la B.P.I. à retirer de la libre consultation 184 paniers de diapositives qui sont réunis, à la demande, à la banque d'images où la liste de thèmes traités est mise à disposition des lecteurs. La sous-utilisation de ces documents qui correspondent pourtant à des sujets très demandés aux bureaux d'information est regrettable.

La fréquentation de la banque d'images s'est nettement accrue en 1978. Outre les réponses aux recherches iconographiques que le développement du fichier d'analyse permet désormais de satisfaire, ce bureau fournit aux lecteurs de nombreuses informations sur les sources d'images et l'édition de diapositives.



Vue générale de la BPI

Les documents sonores

Mis à part l'acquisition de nouveautés de l'édition phonographique, la signature d'une convention entre la B.P.I. et l'Union des Compositeurs de Musique a permis le report sur cassettes et la communication d'un certain nombre de documents inédits. En salle d'actualité, 83 éditeurs-diffuseurs ont remis 1.483 disques en service de presse.

S'agissant des *films vidéo*, le fonds est aujourd'hui satisfaisant.

L'accueil

C'est la fonction essentielle de la B.P.I., la plus quotidienne, s'adressant au grand public comme aux groupes. Elle est complétée d'un service de documentation plus poussée : le service des réponses par téléphone.

L'accueil du public

En 1978, une modification profonde est intervenue dans la mesure où l'accueil du public ne repose plus sur un personnel effectuant la totalité de son temps de travail aux tâches de communication mais sur l'ensemble du personnel des bibliothèques (conservateurs, sous-bibliothécaires, magasiniers, gardiens) mis à la disposition de la B.P.I. et sur le personnel administratif qui s'est porté volontaire pour ce type de service.

Ainsi, trois mois après la mise en place de cette nouvelle grille d'accueil, période nécessaire au rodage du système, 200 personnes, de formation et niveau différents assurent ce Service au public.

Le but poursuivi par la mise en place de ce nouveau système était de permettre une meilleure coordination entre l'accueil et les services intérieurs, un meilleur contact entre lecteurs et bibliothécaire.

La qualité du service au public doit par ailleurs être améliorée par une meilleure connaissance des aspirations et comportement, de celui-ci.

Deux enquêtes de fréquentation ont été réalisées en

1978 et des études de comportement ont été faites grâce à des entretiens semi-directifs.

L'accueil des groupes

Celui-ci est assuré par une vingtaine de bibliothécaire. 251 groupes ont pu être pris en charge dont 61 constitués de soclares.

Les réponses par téléphone

L'année écoulée a permis d'enregistrer une augmentation continue du nombre des questions (de 60 à 70 par jour) imposant une rationalisation du travail et notamment de la constitution de dossiers.

Ce service fournit à toute question ponctuelle information et documentation par la production, entre autres, de références bibliographiques.

Néanmoins, compte tenu de l'affluence des demandes, le service a dû progressivement définir ses propres limites. Un temps de recherche maximale de 24 heures doit permettre de renvoyer tout correspondant aux sources documentaires appropriées, n'établissant au surplus que les orientations bibliographiques non exhaustives et non spécialisées, orientent les demandes plus précises et plus exigeantes vers les centres documentaires de recherche.

La constitution de dossiers en fonction de l'actualité (dossiers de presse notamment), des phénomènes de société, l'actualisation de sujets généraux particulièrement demandés devraient permettre de satisfaire, d'ici un an, une centaine de démarches par jour.

L'animation à la B.P.I.

Activité seconde de l'établissement, elle n'en a pas été négligée pour autant, considérablement développée et diversifiée en 1978, particulièrement dans le secteur des manifestations « légères ». Les expositions ont été plus nombreuses que l'année précédente se succédant à un rythme mensuel pour la salle d'actualité, trimestriel pour les expositions de photogra-



La médiathèque de la BPI

phies. Les thèmes abordés ont été très divers, à l'image du caractère encyclopédique de la bibliothèque : histoire, littérature, musique, sciences de la nature. Outre les quatre grandes manifestations déjà évoquées, une série d'animations « légères » ont été organisées afin de mettre en valeur les collections de la bibliothèque.

Essentiellement liée à l'actualité éditoriale du livre, du périodique, du disque, la salle d'actualité organise des débats (conversation-rencontre du jeudi, rencontre musicale du premier lundi de chaque mois), des expositions sur un thème particulier, de simples présentations d'ouvrages.

La salle d'actualité choisit la plupart du temps les thèmes qui seront développés (26 sur 37 en ce qui concerne les conversations-rencontres) pour les débats contradictoires rassemblant sous la conduite d'un journaliste ou universitaire, des participants de toute origine. L'année 1978 a par ailleurs permis de tester les rencontres musicales qui seront poursuivies en 1979, compte tenu de l'adhésion du public.

Les séances thématiques hebdomadaires du vendredi de « vidéo-information » permettent de promouvoir les films les plus récents sur des sujets d'actualité. Elles contribuent à mettre l'accent sur des productions cinématographiques négligées par le circuit commercial : courts-métrages, documentaires, œuvres de réalisateurs méconnus...

Ces programmations complètent et élargissent l'action menée par la B.P.I. pour l'intégration de l'image animée dans un système d'information.

— Ont été présentés :

Dans la Salle d'actualité :

« Les Cathares », « *Ecriture sur écriture* », « *Cent illustrations au service de la collection Folio* », « *Paroles pour enfants d'aujourd'hui* », « *Histoire internationale du 1^{er} Mai* », « *Les gens du Morvan* », « *Le théâtre asia-*

tique », « *La viole de gambe* », « *Vente de livres par correspondance* », « *Calligrammes* », « *Nathalie Sarraute* », « *Le Vin : boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire* ».

Dans l'espace iconographique :

« *Animaux et photographes en liberté* », « *Cités de la mer - Cités du fleuve* », « *Architectures paysannes* », « *Les Alinari, photographes à Florence, 1852-1920* ».

A la Bibliothèque des Enfants :

« *Histoires d'Iles, l'aventure scientifique* ».

Dans les espaces communs du Centre :

« *Livres d'enfants en Tchécoslovaquie, livres d'enfants au Japon* », « *Après Alice* », « *Fungus et Cie* », « *Livres d'enfants en Allemagne* », « *Boris Vian* », « *Ville en poésie, 20 mots pour ma ville* », « *Mondes inconnus de Jules Verne* ».

La production et la diffusion de produits audiovisuels

La production de tels documents est tout naturellement devenue une activité annexe de la B.P.I.

Dès l'origine, l'établissement devait être amené à faire réaliser, pour son propre compte, certains documents iconographiques et des reportages photographiques en un domaine ou sur un thème ignoré, partiellement ou mal traité jusqu'ici par les organismes traditionnels de l'édition. C'est ainsi qu'avaient été effectués plusieurs reportages à tendance sociologique sur un fait ou phénomène de notre temps.

La politique de production répond aujourd'hui à divers objectifs. Il s'agit parfois d'aider le service animation pour la réalisation de documents destinés à être intégrés aux expositions. Ainsi en a-t-il été des audiovisuels (documents sonores, montages ou bandes vidéo) accompagnant « *Ulysse, Alice, oh hisse !* » ou « *Paris-Berlin* », documents qui seront diffusés, bien

au-delà de la manifestation, dans les espaces de lecture de la B.P.I., dans les circuits du Centre Georges Pompidou ou à l'occasion des itinérances d'expositions.

Il s'agit aussi d'aider à la réalisation de documents correspondant à la vocation de la B.P.I. dans le domaine du cinéma de la non-fiction.

Il s'agit enfin de favoriser en liaison avec le service audiovisuel du Centre et à partir du matériel de celui-ci, une politique de création dans le domaine de l'image-vidéo. Ces formules ont été testées en 1978 à titre expérimental. Ont été réalisés deux documents 16 mm à caractère social traitant de la toximanie, de l'hospice et un documentaire littéraire (Nathalie Sarraute). Cette expérience doit être poursuivie en raison de son intérêt pour le réseau des bibliothèques.

Moyens financiers de la B.P.I. en 1978

La B.P.I. étant un établissement autonome, son budget est indépendant de celui du Centre.

Le tableau qui suit donne le budget de la B.P.I. pour 1978.

Il faut noter :

1. Que les charges salariales, à l'exception des vacataires, sont supportées directement par le budget du ministère de la Culture et de la Communication.
2. Que les charges d'entretien du bâtiment sont intégrées en totalité dans le budget du Centre.

<i>Dépenses</i>	
<i>Première section (fonctionnement)</i>	
Frais de personnel	1,138
Impôts et taxes	0,052
Travaux, fournitures	6,031
Transports et déplacements	0,130
Renouvellement des collections	0,505
Frais divers de gestion et frais financiers	0,100
Amortissements et provisions	0,008
Autres dépenses budgétaires	0,220
Virement à la 2 ^e section	0,220
<i>Deuxième section (investissement)</i>	
Opération en capital	6,246
Augmentation du fonds de roulement	0,008
Dépenses internes à déduire	0,228
Total net des dépenses	14,430

<i>Recettes</i>	
<i>Première section</i>	
Subvention de l'Etat	7,898
Ressources affectées	0,505
Autres recettes budgétaires	0,001
<i>Deuxième section</i>	
Opération en capital	6,034
Excédent de l'exercice	0,220
Recettes internes à déduire	0,228
Total net des recettes	14,430

A ces chiffres s'ajoutent les prestations assurées à titre gratuit par le Centre, qui s'élèvent à 6,23 millions pour les dépenses de bâtiment et de sécurité.

4. L'I.R.C.A.M.

L'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique est une association à but non lucratif dirigée par Pierre Boulez. Il est lié au Centre Georges Pompidou par une convention en date du 30 décembre 1976. Les liens qui unissent l'I.R.C.A.M. au Centre Georges Pompidou entrent dans le cadre des missions dévolues au Centre par le législateur : assurer le fonctionnement et l'animation d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine de la recherche acoustique et musicale. Contrairement aux autres départements et organismes du Centre qui remplissent des fonctions bien connues du public, l'I.R.C.A.M. s'aventure sur un terrain presque inexploré, celui de la collaboration entre musiciens et scientifiques dans le but de mettre à la disposition de la création musicale les ressources de la technologie d'aujourd'hui.

L'I.R.C.A.M. se propose :

- d'inventorier systématiquement les possibilités nouvelles qu'offrent aux compositeurs et interprètes les techniques scientifiques récentes de production de sons nouveaux.
- de mettre les musiciens, que leur formation n'a pas préparés à utiliser ces nouvelles ressources, en mesure d'appréhender la démarche des scientifiques qui en assurent le maniement et, par un travail en commun, de l'influencer en vue d'en tirer le meilleur profit pour la création musicale.
- de diffuser, dans un public aussi large que possible, les résultats de ces recherches, tant à Paris que dans le reste de la France et à l'étranger.

L'I.R.C.A.M. est donc un rendez-vous où travaillent ensemble compositeurs, interprètes et chercheurs de différentes disciplines et où se trouvent regroupés, pour la première fois dans le monde, un ensemble de moyens très divers : studios d'enregistrement, laboratoires, ateliers de lutherie et d'électronique, équipement informatique et électro-acoustique, espace d'expérimentation et de spectacle.

L'I.R.C.A.M. est divisé en cinq départements confiés chacun à un compositeur.

Le bâtiment

L'année 1978 a été marquée par l'achèvement des bâtiments de l'I.R.C.A.M. situés en sous-sol sous la place Saint-Merri.

L'espace de projection, salle expérimentale, à la fois laboratoire et salle de concert d'un volume de 5.000 m³, a été inauguré le 13 octobre 1978. Il permet l'écoute de la musique dans des conditions exceptionnelles : acoustique modelable en fonction des œuvres ou des désirs des compositeurs, dispositif scénique modifiable selon le spectacle.

Recherche

Comme en 1977, la recherche a porté essentiellement sur la structuration de l'élément de base de la musique, à savoir le son lui-même. Au cours des deux années précédentes, la plupart des recherches sur la synthèse du son avaient été réalisées à l'aide du grand ordinateur de l'I.R.C.A.M.

En 1978, l'intérêt s'est nettement déplacé vers des systèmes aux potentialités aussi riches que celles de l'ordinateur mais qui ne comportent pas ses deux inconvénients principaux : la lenteur, et par voie de conséquence, l'impossibilité de l'utiliser pendant un concert. Dans le département « électro-acoustique », dirigé par Luciano Berio, Giuseppe Di Giugno a conçu, puis réalisé une machine portable, capable de synthétiser des sons en temps réel.



Inauguration de l'espace de projection: Stockhausen dirigeant l'Ensemble Inter Contemporain

Cette machine peut être utilisée en studio comme instrument de composition musicale, mais également comme instrument musical pendant les concerts. Elle a fait ses débuts en concert lors de l'ouverture de l'Espace de projection.

Parallèlement à la construction de ce nouveau système de synthèse du son, le département « ordinateur » dirigé par Jean-Claude Risset, a mis au point les programmes qui permettent l'accès à cette machine. Ce langage pourra également servir de base aux recherches actuellement menées à l'I.R.C.A.M. (avec l'aide de la D.G.R.S.T.) sur un terminal qui permettra au public de faire, à l'aide de l'un des synthétiseurs de l'I.R.C.A.M. des expériences de génération et de transformation des sons.

Les synthétiseurs numériques conçus et réalisés à l'I.R.C.A.M. ainsi que les langages de synthèse utilisables sur le grand ordinateur créent des sons en combinant des éléments simples pour aboutir à un résultat final complexe.

Un tel procédé exige, de la part du compositeur, des connaissances extrêmement précises sur la structure physique du son, ce qui l'éloigne, dans une certaine mesure, de sa méthode de travail habituelle. En effet, le compositeur est davantage habitué à donner un ordre et une signification à un matériau pré-existant.

Une alternative à cette forme de synthèse est proposée dans un projet de « synthèse de la parole » mis au point par Xavier Rodet dans le département « diagonal » que dirige Gérard Bennett. Dans ce cas, un petit ordinateur synthétise la parole directement à partir d'un texte tapé au clavier d'un terminal. La synthèse est très rapidement réalisée parce que la plupart des informations nécessaires pour créer l'onde sonore se trouvent déjà stockées dans l'ordinateur sous forme d'éléments phonétiques comportant une structure acoustique complexe.

Après une analyse sommaire du texte enregistré, l'ordinateur calcule les transitions entre ces éléments pho-

nétiques, puis les assemble au lieu de créer le son à partir de ses composants de base.

Le travail effectué en 1978 a consisté à généraliser cette méthode de synthèse de manière à ce qu'elle puisse utiliser et stocker d'autres informations que celles qui se rapportent à la parole. Le compositeur pourra ainsi définir son propre univers sonore et se consacrer davantage à des relations entre éléments, plutôt qu'à la fabrication du son lui-même.

Un autre domaine important de la recherche en 1978 a trait à l'acoustique des espaces. L'espace de projection dote l'I.R.C.A.M. d'un laboratoire de musique tout à fait exceptionnel. Il possède un temps de réverbération qui peut varier entre à peu près 0,5 et 4,5 secondes, performance qui n'a jamais été atteinte jusqu'ici dans un seul et même lieu. De plus, le timbre des sons produits dans l'espace de projection peut être contrôlé en réglant la proportion des panneaux qui absorbent les hautes fréquences et de ceux qui absorbent les basses fréquences.

Plusieurs opérations de mesure très complètes y ont été menées cette année. L'analyse de leurs résultats indique qu'il faudra revoir entièrement certaines formules classiques qui décrivent le comportement du son dans des espaces clos.

Dans le domaine de la recherche théorique, une série d'études a été menée sur la simulation des espaces acoustiques à l'aide de techniques numériques. Elle a permis de mettre en évidence l'insuffisance des techniques généralement utilisées pour simuler la réverbération du son.

L'année 1978 a également été consacrée au développement des outils technologiques et musicaux de l'I.R.C.A.M.

Le plus grand effort a porté sur l'installation des studios destinés aux compositeurs, avec leurs matériels d'enre-

gistroment et de transmission du son. La finition d'un studio de contrôle directement lié à l'espace de projection, a fait de cette salle un studio d'enregistrement unique au monde, en raison de ses possibilités acoustiques multiples.

Un autre investissement important a porté sur le développement d'un système informatique multi-utilisateur, utilisé par tous les chercheurs et musiciens de l'I.R.C.A.M. D'importantes améliorations ont été apportées au système lui-même, permettant à l'opération de synthèse de la musique de se réaliser sans entraver les autres tâches.

En outre, les chercheurs de l'I.R.C.A.M. ont réalisé une extension du principal programme destiné à la synthèse des sons : Music V, qui peut désormais être utilisés dans le domaine de l'informatique musicale. Enfin, le département « *instruments et voix* », dirigé par Vinko Globokar, a construit le prototype d'une nouvelle flûte qui répond aux nombreuses exigences de la musique contemporaine, sans pour cela négliger la richesse et la valeur de la flûte classique.

La D.G.R.S.T., par son aide financière, a permis de financer entièrement ou partiellement certains projets, ainsi que la visite de chercheurs étrangers désireux de travailler à l'I.R.C.A.M.

L'I.R.C.A.M. a également reçu des stagiaires du Conservatoire National des Arts et Métiers, du Centre National de l'Electronique et des Télécommunications, du Groupe de Recherches Musicales, et de l'Ecole Nationale Supérieure de Physique de Marseille.

De plus, deux groupes conduits par le compositeur Pierre Barbaud et Patrick Greussay, informaticien, professeur à l'Université de Vincennes, ont été invités à réaliser leurs propres projets dans les studios de l'I.R.C.A.M.

L'I.R.C.A.M. a publié, durant l'année 1978, 18 rapports scientifiques portant sur ses activités de recherche.

Activités audiovisuelles

L'implantation dans le Forum du Satellite I.R.C.A.M. — comportant vitrines, point de rencontre avec une hôtesse et dispositifs audio — s'est soldée par un échec, dû principalement à des problèmes de sécurité. Une solution de compromis est actuellement en voie de réalisation : l'implantation des Juke-Boxes à cassettes — dont un excellent prototype a été fabriqué à huit exemplaires — dans les espaces « musique » de la B.P.I.

Un important contrat de co-production entre le *Seuil audiovisuel* et l'I.R.C.A.M. a été négocié en 1978 ; il doit aboutir à la production de sept films d'initiation à la musique contemporaine réalisés par Dominique Jameux et Michel Fano et introduits par Pierre Boulez. Le passage à l'antenne de ces films est prévu pour 1980 ou 1981 et les premiers tournages ont eu lieu en novembre 1978.

Sur le plan audio, des négociations sont en cours avec de grandes compagnies de disques ainsi qu'avec Radio France. L'I.R.C.A.M. a deux objectifs qui sont d'une part la production de disques permettant de diffuser certaines œuvres réalisées dans ses studios, d'autre part la réalisation d'un magazine cassette diffusé en abonnement et permettant d'utiliser les archives de certains ateliers particulièrement réussis.

Sessions de formation

Une première session de formation destinée à permettre à des compositeurs français ou étrangers de se familiariser avec la technologie de l'I.R.C.A.M. a eu lieu du 6 novembre au 20 décembre. Les disciplines abordées pendant ces sessions portent sur les techniques informatiques et électro-acoustiques, l'acoustique et la

psycho-acoustique et les techniques d'extension instrumentale et vocale.

Les compositeurs invités — au nombre de six par session — sont encadrés par un nombre presque équivalent de « tuteurs », ce qui leur permet d'aborder rapidement le travail pratique sans en rester à des considérations théoriques générales.

Moyens financiers de l'I.R.C.A.M. en 1978

(en millions de francs)

Dépenses		Recettes	
Traitements, salaires, indemnités	7,175	Subventions	
Impôts et taxes	0,407	Centre Georges Pompidou	12,000
Travaux, fournitures et services extérieurs	3,982	Recherche	0,350
Transports et déplacements	0,512	Autres subventions	0,050
Frais divers de gestion	0,135	Cotisations	0,300
Amortissements et provisions de l'exercice	0,506	Autres produits	0,550
Autres dépenses budgétaires	0,783	Prestations pour services rendus	0,025
		Produits accessoires	
		Droits d'entrée manifestations	0,100
		Vente de produits	
		Edition	0,050
		Location de matériel technique	0,075
Total dépenses	13,500	Total recettes	13,500

Les charges entretien du bâtiment étant intégrées dans le budget du Centre, elles n'apparaissent pas dans ce tableau.

A ces chiffres s'ajoutent les prestations assurées à titre gratuit par le Centre qui s'élèvent à 2,39 millions pour les dépenses de bâtiment et de sécurité.

Les échanges entre le Centre et l'Extérieur

Le Centre Georges Pompidou s'attache à être un établissement culturel national et non seulement parisien. A cet effet, il diffuse hors de Paris et de France, les courants d'expression culturels et artistiques qui s'y manifestent, et réserve au sein de ses activités une place non négligeable aux manifestations de la vie culturelle provinciale ou étrangère.

Dans cet esprit, l'année 1978 a été marquée non seulement par une très large diffusion vers l'extérieur des productions du Centre, mais également par l'accueil de manifestations régionales et par la co-réalisation de manifestations en liaison avec des organismes provinciaux ou étrangers.

Ce vaste courant d'échanges a été facilité par l'existence au sein du Centre de structures assurant une liaison permanente avec l'extérieur.

Un chargé de mission, placé auprès du Président du Centre veille à la coordination, au développement et au suivi des actions avec les partenaires régionaux, permettant ainsi la mise en œuvre d'une véritable politique de concertation et d'échanges avec l'extérieur.

Un autre chargé de mission s'occupe des relations avec l'étranger.

A la fin de l'année 1977 a été mis en place un *Forum-Information* consacré à la promotion des activités culturelles régionales. Situé près de l'entrée principale du Centre, ce « Forum de l'information sur l'actualité culturelle en France » répercute auprès des visiteurs la documentation en provenance des organismes culturels régionaux.

Il constitue pour les responsables de ces organismes un pôle de renseignements sur la collaboration que les services du Centre peuvent leur assurer.

Des présentations documentaires par expositions et audiovisuels y sont organisées qui mettent en lumière certaines actions culturelles.

Parmi les thèmes abordés en 1978 on peut citer :

- Le bilan d'une manifestation : 30^e anniversaire du Festival d'Aix.
- La présentation d'une « famille » d'établissements : les Centres de Rencontre.
- Un éventail de festivités en France au cours de l'été 78 : les Festivals.
- Le panorama des activités culturelles dans une région : le Nord - Pas-de-Calais.
- Un état comparé de pratiques : le Musée et l'enfant, à travers l'expérience de 25 services éducatifs.

Une publication de liaison créée au cours de l'année 1978 vient renforcer les liens avec les partenaires régionaux du Centre. Conçue dans le souci de leur fournir toutes les informations sur l'appui qu'ils peuvent trouver au Centre, cette publication bimestrielle est adressée à tous les responsables culturels français.

La diffusion vers l'extérieur.

a) Les expositions itinérantes.

- S'agissant du M.N.A.M., l'ouverture vers la province s'est poursuivie en 1978 avec la création de huit nou-

velles expositions itinérantes reprenant certaines manifestations d'abord présentées dans le Centre (Kertesz, Lapicque, Atelier Aujourd'hui 9 : sculptures de Koffi Mouroufie) ou précisément conçues pour la province avec des œuvres originales d'Hartung et de Joan Miro, des regroupements thématiques (*Images Détournées/ Images Détournées*) et des présentations de caractère pédagogique (Miro, *L'œil en action*). Au total 24 expositions itinérantes du M.N.A.M. sont actuellement en circulation, elles ont été présentées dans 173 lieux tout au long de l'année 1978.

Dans le domaine du cinéma et de la photographie, un effort important a été fait vers la province puisque en plus des expositions itinérantes qui ont continué à circuler durant toute l'année : « Cinéma dadaïste et surréaliste » et « Michael Snow », ont pu être organisées à l'Espace Lyonnais d'Art Contemporain, Marseille, La Napoule, l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen, Avignon, Montpellier et Flaine, une dizaine de manifestations.

- Le C.C.I. a assuré la diffusion de 24 expositions itinérantes, dont 19 titres différents qui ont fait l'objet de 204 présentations dans des établissements tels que des Maisons des jeunes et de la culture, des Musées, des Centres culturels communaux, des Centres pédagogiques, des foyers de jeunes travailleurs, des bibliothèques ou des comités d'entreprise.

L'objectif poursuivi et souvent atteint en 1978, a été de convaincre les partenaires régionaux que les expositions itinérantes du C.C.I. ne constituaient pas des produits finis mais des fonds de dossiers nécessitant, de la part des responsables culturels locaux, des compléments d'information, des animations, des débats. Le matériel du C.C.I. ne devient ainsi qu'une incitation, qu'un support à une création locale.

En ce qui concerne l'étranger, plusieurs expositions ont été présentées, telles :

- « *L'affiche française* » qui a poursuivi pour la troisième année un itinéraire en U.R.S.S. Elle vient d'être présentée en Ukraine, Crimée, Géorgie et Arménie.
- « *Usine - Travail - Architecture* » présentée à Varsovie.
- « *Design* » à Berlin-Ouest, Vienne et Budapest.
- « *La géographie de la couleur* » qui a été l'occasion, à la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, d'une rencontre-débat sur le Centre Georges Pompidou.
- Les deux expositions du C.C.I. : « *Environnement et petite Enfance* » et « *L'Enfant, sa maison, son quartier* » ont été en bonne place au Salon International de l'Enfance et de la Jeunesse de Lausanne. Le C.C.I. a présenté une sélection d'affiches à l'exposition du design graphique de Zagreb (Yougoslavie), etc.

- La B.P.I. a présenté douze expositions itinérantes dont sept nouvelles qui ont fait l'objet de cinquante et une présentations. Elles concernent : « *la viole de gambe* », les livres pour enfants : « *Paroles pour enfants d'aujourd'hui, livres différents* » et « *Images de petites filles* », l'aventure : « *Histoire d'île* », le progrès scientifique : « *L'aventure scientifique* », la poésie : « *La ville en poésie* » ou l'architecture : « *Architectures paysannes* ».

- *L'Atelier des Enfants* a maintenu en circulation dans dix-sept villes de province et de la banlieue parisienne les trois expositions itinérantes nées les années précédentes : « *Vive la couleur* », « *Du point à la ligne* », « *Les mains regardent* ».

L'exposition « *Vive la couleur* » a également été présentée au Maroc.

b) Les autres actions décentralisées.

Concerts et Ateliers de l'I.R.C.A.M.

Les activités de l'I.R.C.A.M. en direction de la province



Le dix-millionième visiteur du Centre avec MM. Lecat et Millier

ont été réduites en 1978, du fait de l'ouverture de l'espace de projection qui a mobilisé toutes les énergies. Néanmoins, des actions ont été menées dans la région lyonnaise :

En janvier, a eu lieu une journée sur la voix dans la musique contemporaine à l'Opéra de Lyon.

Simultanément se déroulait à l'Université Lyon II un festival de films sur la musique contemporaine.

En liaison avec le Conservatoire de Lyon, une session de travail s'est tenue de février à avril avec l'orchestre des élèves du Conservatoire.

En mai un week-end d'information a été organisé à l'I.R.C.A.M. pour quinze animateurs de la région lyonnaise.

En revanche, les concerts d'ouverture de l'Espace de Projection ont été coproduits avec le plus célèbre des Festivals de Musique Contemporaine, le Festival de Donaueschingen. Grâce au prêt d'un ordinateur par une compagnie allemande, toutes les œuvres données à l'I.R.C.A.M. ont pu également être présentées à Donaueschingen le 21 octobre. Une nouvelle coproduction de ce type est prévue pour 1981.

Le spectacle audiovisuel de Luciano Berio « *La Voix des Voies dans la Musique Electronique* » a été présenté avec succès au Théâtre Communal de Florence, ainsi qu'à la Scala de Milan (octobre).

Les prêts d'œuvres d'art.

Le M.N.A.M. a consenti 732 prêts d'œuvres d'art en 1978, tant en France (294) qu'à l'étranger (438). Il s'agit essentiellement de peintures, dessins, lithographies.

La diffusion audiovisuelle.

Le service audiovisuel d'une part et le C.C.I., d'autre part, mettent en itinérance des montages audiovisuels, des films 16 mm et des films vidéo 3/4. Pour le C.C.I., il s'agit notamment de documents conçus pour l'exposition « *La Ville et l'Enfant* ».

Les animations assurées par l'Atelier des Enfants dans les établissements d'enseignement primaire et dans certains centres médicaux-pédagogiques spécialisés de Paris et de la région parisienne, ont concerné 25 écoles (19 à Paris, 6 en banlieue) en 176 séances.

L'accueil de manifestations extérieures et les co-réalisations.

Le Centre Georges Pompidou ne se contente pas de diffuser des productions vers la province et l'étranger. Il accueille des manifestations en provenance d'autres institutions culturelles, ou de province, et réalise en collaboration avec des organismes régionaux diverses expositions.

Ont été accueillis en 1978 :

— *par le C.C.I.* : deux expositions, « Les grands crus 1977 de la publicité », réalisée par le Club des directeurs artistiques, « Le Werkbund allemand », réalisée par l'Institut Goethe.

— *par la B.P.I.* : l'exposition « Boris Vian » conçue par la Maison de la Culture d'Orléans.

— *Théâtre* : la troupe du Chêne Noir d'Avignon est venue en février donner plusieurs représentations de la pièce de son Directeur Gérard Gelas « *Fantastic Miss Madona* ».

— *Cinéma* : en janvier une sélection des films primés au 6^e Festival International du Film de court métrage et du film documentaire de Lille a été projetée au Centre.

— *Musique* : un ensemble vocal amateur de Pau est venu au Centre participer à un concert donné par Gerald Bennet de l'I.R.C.A.M.

La Maison de la Culture du Havre, première maison de la culture créée en 1961, est venue présenter ses activités pendant trois semaines.

Désireux d'aller au-delà de l'échange pur et simple de

manifestations, le Centre a mis l'accent sur le développement des coréalizations de manifestations.

C'est ainsi que le M.N.A.M. a confié à des responsables culturels régionaux le soin d'organiser des expositions dans ses locaux :

— Un critique d'art lyonnais a présenté Nicolas Artheau et Moskovtchenko.

— Un enseignant de l'université de Bordeaux a choisi de faire connaître Alain Lestie et Louis Carmeil.

La B.P.I. a sollicité les bibliothécaires et les libraires de la France entière pour l'exposition « Ulysse, Alice, oh Hisse » en leur demandant de mettre à la disposition de leur public et clientèle les livres présentés dans le cadre de l'exposition. 115 bibliothèques y ont participé.

Par ailleurs, en novembre 1978, le service de recherche de la B.P.I. a pris l'initiative de réunir, sous le patronage de la Direction du Livre, quarante spécialistes de la recherche sur le livre, la lecture, l'édition : bibliothécaires, universitaires, sociologues, responsables de l'édition...

Ces journées « *Quelles recherches pour le livre de demain ?* », étaient organisées autour de 4 thèmes :

— les circuits de la communication écrite (approche socio-économique),

— la sociologie du lecteur (approche sociologique),

— les processus de lecture (approche psycho-physiologique),

— le livre comme objet et comme contenu (approche sémiologique).

Une coproduction a été réalisée par le C.C.I. et le Musée des Beaux-Arts de Lyon sur les dessins réalisés par le cinéaste soviétique Eisenstein sur l'architecture, les costumes et l'aménagement extérieur ayant servi aux décors de films.

Par ailleurs, la réalisation d'expositions avec d'importants organismes nationaux ou étrangers s'est largement développée en 1978, les partenaires extérieurs apportant une compétence technique que le C.C.I. ne peut avoir. Il convient de citer, à titre d'exemple :

— « *La Conception assistée par ordinateur* », réalisée avec le Ministère de l'Industrie (Direction des Industries Electroniques et de l'Information).

— « *20.000 lieux sous les mers* » avec l'Institut français du Pétrole, Elf et la Compagnie française des pétroles.

— « *Le Temps des Gares* » avec la S.N.C.F. et les grands musées techniques étrangers.

— « *L'espace urbain soviétique* » avec l'Union des Architectes de l'U.R.S.S.

— « *Métamorphoses finlandaises* » avec la Société des Arts Décoratifs de Finlande, etc.

L'action vers le public

Elle est menée essentiellement par le Service des Relations Extérieures et pour le public spécifique que constitue le monde scolaire et enseignant, par la Cellule Liaison-Enseignement.

Le service des Relations extérieures

Il se compose de trois cellules :

- La cellule « Relations avec le public »,
- La cellule « Information et Publications »,
- La cellule « Presse ».

La cellule Relations avec le public

L'activité du service a été marquée en 1978 par :

— la prise en charge de l'accueil général à partir du mois de juin,

— l'amélioration par simplification du système d'adhésion, notamment grâce à l'informatique.

L'accueil du public

Des panneaux signalétiques comportant des informations sur les activités permanentes, les expositions temporaires et les manifestations du jour ont été installés dans le forum.

S'agissant de l'accueil des groupes, 24 conférenciers prennent en charge des visiteurs français, anglais, allemands, italiens et espagnols.

Trois conférenciers sont plus particulièrement chargés des visites techniques du Centre destinées aux ingénieurs et architectes.

3.091 visites de groupes ont eu lieu en 1978, y compris les visites organisées à l'intérieur des expositions temporaires.

Les scolaires constituent toujours la majorité des groupes.

La sensibilisation du public, a été effectuée grâce à une série d'actions portant sur des secteurs précis : Associations et groupes d'amis, entreprises, enseignants. Les adhérents et correspondants du Centre ont fait l'objet d'interventions privilégiées, notamment par le biais de l'action information-formation des correspondants, véritables relais du Centre dans les divers milieux socio-professionnels et culturels. Ils sont actuellement 1.900, chiffre constant par rapport à la saison précédente, mais qui recouvre un renouvellement de 50 %.

C'est essentiellement par leur intermédiaire qu'est souscrit le laissez-passer permanent valable un an qui donne accès gratuitement au Musée et aux expositions temporaires et permet de bénéficier de réductions sur les spectacles et manifestations organisés par le Centre.

Pour la saison 1978-1979, 43.000 laissez-passer permanents ont été souscrits entre juillet et décembre 1978, dont plus de 80 % par l'intermédiaire des correspondants.

Plus de 62 % des adhérents du Centre ont moins de 36 ans, 57,8 % sont originaires de Paris et 37,9 % de la

région parisienne. Ils sont en grande majorité scolaires et étudiants (27,4 %), enseignants ou animateurs (21,3 %), cadres moyens (22,8 %) ou cadres supérieurs et membres de professions libérales (14,2 %).

La cellule information et publications

La cellule information et publications a la responsabilité :

- de la conception et de l'édition des documents et brochures d'information générale sur le Centre, de documents-programmes destinés au public (dépliant, programme mensuel, affiche-programme) ;
- de la conception et du suivi de réalisation de produits audiovisuels d'information.

Deux films ont été présentés en 1978 :

- un long métrage « *Heureux comme le regard en France* » et un court métrage d'information réalisés par Frédéric Rossif.

- de l'information auprès des organismes officiels représentant la France à l'étranger.
- de la conception et de la diffusion d'expositions itinérantes d'information sur le Centre. L'exposition « Six regards » ensemble de photographies, réalisées par six artistes différents a été présentée au Portugal, en Allemagne, au Danemark, en Suisse, en Algérie, en Roumanie.

- de l'organisation au Centre de stages de responsables culturels étrangers dans le cadre des accords de coopération culturelle et scientifique,
- de la mise en œuvre des actions publicitaires du Centre,

- de l'organisation des grands vernissages, des manifestations de la présidence et de l'accueil des personnalités françaises et étrangères.

Plus de 450 personnalités ont été reçues en 1978, parmi lesquelles, Mme Carter, la Reine et le Roi de Suède, le Chancelier Schmidt, le Maire de New York, le Maire de Moscou, le Secrétaire Général de l'UNESCO.

La cellule « Presse ».

En 1978, des contacts réguliers ont été établis ou renforcés avec la presse spécialisée, la grande presse et la presse étrangère.

La cellule « Presse » a assuré la coordination entre les services de presse des départements du Centre et des organismes associés, notamment lors des grandes manifestations.

Elle a suscité un nombre important de reportages sur le Centre : 3.500 articles ont été publiés dans des organes de presse régionaux et étrangers, 2.000 dans ceux de la presse française nationale.

De nombreux tournages d'émissions télévisées et de films ont été organisés.

La liaison avec l'enseignement

Placée sous la responsabilité d'un chargé de mission, la cellule Liaison-Enseignement — qui prioritairement, est le lien institutionnel entre le Centre et le Ministère de l'Education — a mené et développé, en 1978, les actions fixées par sa triple mission : information, formation, recherche et animation pédagogique.

1. L'information

La Liaison-Enseignement s'efforce de donner une information précise et personnalisée aux enseignants, administrateurs, élèves, qui l'interrogent sur les ressources du Centre et sur la façon de les utiliser.

Elle établit un lien permanent avec les différentes instances du Ministère de l'Education et organismes associés, de même qu'avec les instances pédagogiques d'autres ministères (Culturel et Communication, bien entendu, mais aussi Universités, Affaires étrangères,

Jeunesse et Sports, Agriculture, Défense nationale, etc.) et celles des pays étrangers.

En 1978, la cellule Liaison-Enseignement a organisé :

- des *séances d'accueil, d'information, de sensibilisation*, pour des responsables du Ministère de l'Education et des responsables pédagogiques des autres ministères.

- des *visites « Découverte du Centre »* (en liaison avec le service d'accueil),

- des *visites-débats* pour les chefs d'établissement, les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les professeurs, les conseillers en formation continue, les stagiaires en formation continue.

2. La formation

Soit directement, soit par l'intermédiaire des départements, organismes associés et services, la Liaison-Enseignement a mené un certain nombre d'actions de formation de plus ou moins longue durée (d'une journée à un mois, ou plus).

- Actions de formation pour les *stagiaires de formation continue*.

- Actions de formation pour les *relais et démultipliateurs du Centre* (normaliens, professeurs stagiaires, bibliothécaires, documentalistes, conseillers en formation continue).

A titre d'exemple : depuis l'ouverture du Centre, la Liaison-Enseignement, en liaison avec le C.R.D.P. de Paris, a organisé, tous les mercredis, une journée de formation pour les 650 bibliothécaires-documentalistes des Académies de Versailles, Paris, Créteil.

3. La recherche et l'expérimentation pédagogique

La Liaison-Enseignement mène un certain nombre d'actions de recherche et d'expérimentation qui tendent par exemple :

- à inclure dans le cursus des écoles spécialisées des recherches et des travaux menés au Centre et en collaboration avec ses responsables pédagogiques (cf. les expériences en cours avec, entre autres, l'école Louis Lumière de la photo, cinéma et son).

- à bâtir, avec des établissements scolaires de province, des programmes pluridisciplinaires, qui, à partir de journées d'étude au Centre, débouchent sur une exploitation pédagogique de longue durée faisant l'objet de suivi et d'évaluation (Rectorats de Besançon, Strasbourg, Toulouse).

- à intégrer dans la « *clientèle* » du Centre de jeunes marginaux (stage « *vers l'Avenir* » du Ministère de l'Education), des handicapés (mal entendants de l'enseignement spécialisé), des chômeurs, des stagiaires et de bas niveaux, des travailleurs immigrés (« *Gretas* » du Ministère de l'Education).

Le public du Centre

Evolution et comparaison 1977-1978

Près de deux ans après son ouverture, le succès du Centre auprès du public, qui avait été l'un des faits marquants de l'année inaugurale, se trouve confirmé. Les chiffres suivants en témoignent :

Le 4 août 1978, le Centre accueillait son dix millionième visiteur ; au 31 décembre de la même année on comptait 12.756.700 visiteurs. La moyenne journalière s'établit à 21.725 visiteurs, soit 2,38 % d'augmentation par rapport à 1977. Grâce aux enquêtes effectuées en 1977 et 1978, le public du Centre est désormais identifié et l'on peut définir ses caractéristiques principales, tant sur un plan général que par secteur d'activité déterminé.

— Les caractéristiques principales du public

D'une manière générale, les informations recueillies au cours de l'enquête effectuée en mai 1978 confirment et renforcent les caractéristiques du public du Centre qui s'étaient dessinées au fil des enquêtes réalisées durant la première année d'ouverture du Centre.

• *Le public du Centre est jeune* : 75 % des visiteurs ont moins de 35 ans, près de 50 % ont entre 19 et 29 ans. La tranche d'âge la mieux représentée est celle des 21-25 ans qui groupe près du quart du public.

Par rapport aux résultats des enquêtes de 1977, on constate un rajeunissement sensible et continu du public. Dans les mois qui avaient suivi l'ouverture du Centre, on avait assisté à une chute brutale de l'âge moyen du public, correspondant au remplacement du public de curieux attiré par l'effet d'événement provoqué par l'inauguration, par un public plus spécifique du Centre.

Cette évolution s'est poursuivie, quoique plus lentement, en 1978 et a atteint une phase de stabilisation relative.

Les catégories socio-professionnelles du public sont les suivantes :

43,8 %	Scolaires	13,5 %
	Etudiants	30,3 %
21,2 %	Agriculteurs	0,2 %
	Enseignement primaire	1,9 %
	Professions intellectuelles moyennes	1,9 %
	Agents des services, cadres moyens	6,9 %
	Employés (commerce, bureaux)	8,2 %
	Artisans, petits commerçants	2,1 %
24,4 %	Industriels, patrons	0,9 %
	Professions libérales	3,9 %
	Enseignement supérieur	3,3 %
	Enseignement secondaire	4,7 %
	Ecrivains, journalistes	1,6 %
	Ingénieurs, cadres supérieurs	5,2 %
	Artistes, historiens de l'Art	3,4 %
	Comédiens, metteurs en scène	0,9 %
	Armée - Police	0,5 %

3,1 %	Ouvriers, personnels de service	3,1 %
	Retraités	2,4 %
7,9 %	Chômeurs, demandeurs d'emploi	1 %
	Sans profession	4,5 %

Les observations relatives à l'origine socio-professionnelle du public peuvent être complétées par celles concernant la *répartition du niveau d'études*.

Comme en 1977, le Centre attire un public à fort capital socio-culturel : près de 40 % des visiteurs sont titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur, au moins du niveau de la licence, 33,4 % possèdent le baccalauréat ou un diplôme de premier cycle universitaire.

• *L'origine géographique du public* dénote une forte représentation de Paris (48,4 %) et de la région Ile-de-France (18,8 %) au sein de laquelle se recrutent les utilisateurs réguliers du Centre.

Le public provincial demeure stable et représente 15,5 % du public total, alors que le public étranger est en nette augmentation puisque qu'il a atteint en 1978 le taux de 17,3 %, dont 11 % d'Européens et 3,5 % en provenance des Etats-Unis et du Canada.

L'observation de la fréquence et des modes de visite permet d'établir une distinction entre les visiteurs du Centre, attirés par une curiosité touristique ou dominicale et les utilisateurs réguliers.

Le nombre des visiteurs qui franchissent pour la première fois les portes du Centre demeure élevé, mais stable par rapport à 1977 : il représente 32,7 % du public.

En revanche on assiste à la constitution d'un public d'habitues, d'utilisateurs réguliers qui regroupe près du tiers des visiteurs : 20 % viennent plus de deux fois par semaine et 12,5 % au moins une fois.

Le public du Centre recouvre donc trois réalités différentes :

— un public de visiteurs occasionnels, composé essentiellement de touristes,

— un public qui fréquente le Centre de façon irrégulière en fonction des expositions et des manifestations temporaires,

— un public d'utilisateurs réguliers.

Quant à l'évolution des modes de visite, celle-ci traduit une concentration de plus en plus nette sur les activités spécifiques du Centre.

— 63 % des visites ont pour objet une activité,

— 80 % sont consacrées à une ou deux activités.

L'importance du nombre des visites doubles ou triples (16,5 % et 7,6 %) témoigne de l'effet de diffusion culturelle qu'exerce le Centre sur son public.

Au-delà des caractéristiques générales du public du Centre, on constate une différenciation des publics selon les lieux fréquentés :

— Les espaces fonctionnels et la galerie d'actualité du C.C.I.

Le public des espaces fonctionnels (restaurant et terrasses du 5^e étage et forum) et de la galerie d'actualité du C.C.I. est difficile à définir avec précision. Il semble qu'il présente des caractéristiques analogues à celles du public général du Centre. C'est dans ces espaces que l'on trouve la plus forte proportion de touristes, notamment sur les terrasses qui dominent Paris.

— La B.P.I. attire quant à elle le public dont la définition est la plus précise.

Ce public est caractérisé par une forte majorité d'utilisateurs très réguliers, provenant de la région parisienne, jeunes et le plus souvent engagés dans le système éducatif.

En règle générale, l'utilisateur de la B.P.I. se rend au Centre dans le but de « travailler en bibliothèque ». Cette constatation vient confirmer l'appellation « d'université du soir » parfois donnée à la B.P.I.

- La B.P.I. concentre le public le plus jeune du Centre : 81 % des utilisateurs ont moins de 35 ans et plus précisément, 45 % ont entre 18 et 25 ans.

- Les hommes sont sur-représentés : 65,4 % contre 34,6 % de femmes.

Dans la salle d'actualité de la B.P.I. on relève même les proportions suivantes : 80 % d'hommes contre 20 % de femmes.

- Le public de la B.P.I. est fortement diplômé (77 % possèdent un diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat).

- 54,5 % des utilisateurs sont des scolaires ou des étudiants.

- Il est originaire de la région parisienne dans la proportion de 84,2 %. La B.P.I. est, à l'intérieur du Centre, l'espace dont l'audience est la plus fortement localisée.

- S'agissant de la durée des visites, la B.P.I. enregistre le pourcentage le plus élevé de visites longues (3 heures et plus). A ceci s'ajoute le fait que son public est remarquablement fidèle : 16 % des utilisateurs viennent une ou deux fois par mois et 52 % une fois ou plus par semaine.

— **Le Musée National d'Art Moderne** attire un public qui, sous bien des aspects, se trouve exactement à l'opposé de celui de la B.P.I.

Le M.N.A.M. jouissant d'un prestige international, il constitue de ce fait le premier pôle d'attraction des visiteurs étrangers qui représentent 40 % de son public.

Le public du Musée a un âge moyen plus élevé que celui des autres espaces du Centre :

- 13,2 % des visiteurs ont plus de 56 ans (contre 7 % dans l'ensemble du Centre).

- 23 % ont entre 18 et 25 ans (contre 44 % à la B.P.I.). Les hommes et les femmes y sont représentés dans les mêmes proportions.

Les titulaires de diplômes supérieurs constituent 44 % du public.

Le Musée est le seul espace du Centre où la région Ile-de-France se trouve en minorité : 40 % du public contre 67 % pour l'ensemble du Centre. Il constitue le pôle d'attraction principal des provinciaux (20 % du public) et des étrangers (40 %) parmi lesquels 25 % d'Européens et 10 % en provenance d'Amérique du Nord.

Le Musée détient le record des premières visites au Centre : 66 % du public se trouvent pour la première ou la seconde fois au Centre.

Contrairement à la B.P.I., le Musée est un lieu à partir duquel se produit une grande diffusion vers d'autres activités du Centre, puisque 50 % des visites au M.N.A.M. s'accompagnent de la visite d'au moins un autre lieu dans le centre.

Les visites effectuées au Musée ont une durée de deux heures dans 46 % des cas et de 3 heures ou plus dans 27 % des cas.

— **Quant au public des expositions temporaires** il est plus difficile à cerner. Cependant on constate :

- Qu'il est relativement jeune : 18 % ont moins de 18 ans.

- Qu'il provient en majeure partie des classes supérieures : 31 %.

- Qu'il est constitué en grande partie de scolaires et d'étudiants (42,5 % contre 30 % au M.N.A.M.).

- Qu'il est dans l'ensemble fortement diplômé : 73 % des visiteurs possèdent un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, en dépit d'une proportion non négligeable de non-diplômés : 14,5 % qui doit être rapprochée de celle que l'on trouve généralement dans le public de l'art d'avant-garde.

- Qu'il est relativement fidèle et régulier et profite également des autres activités du Centre.

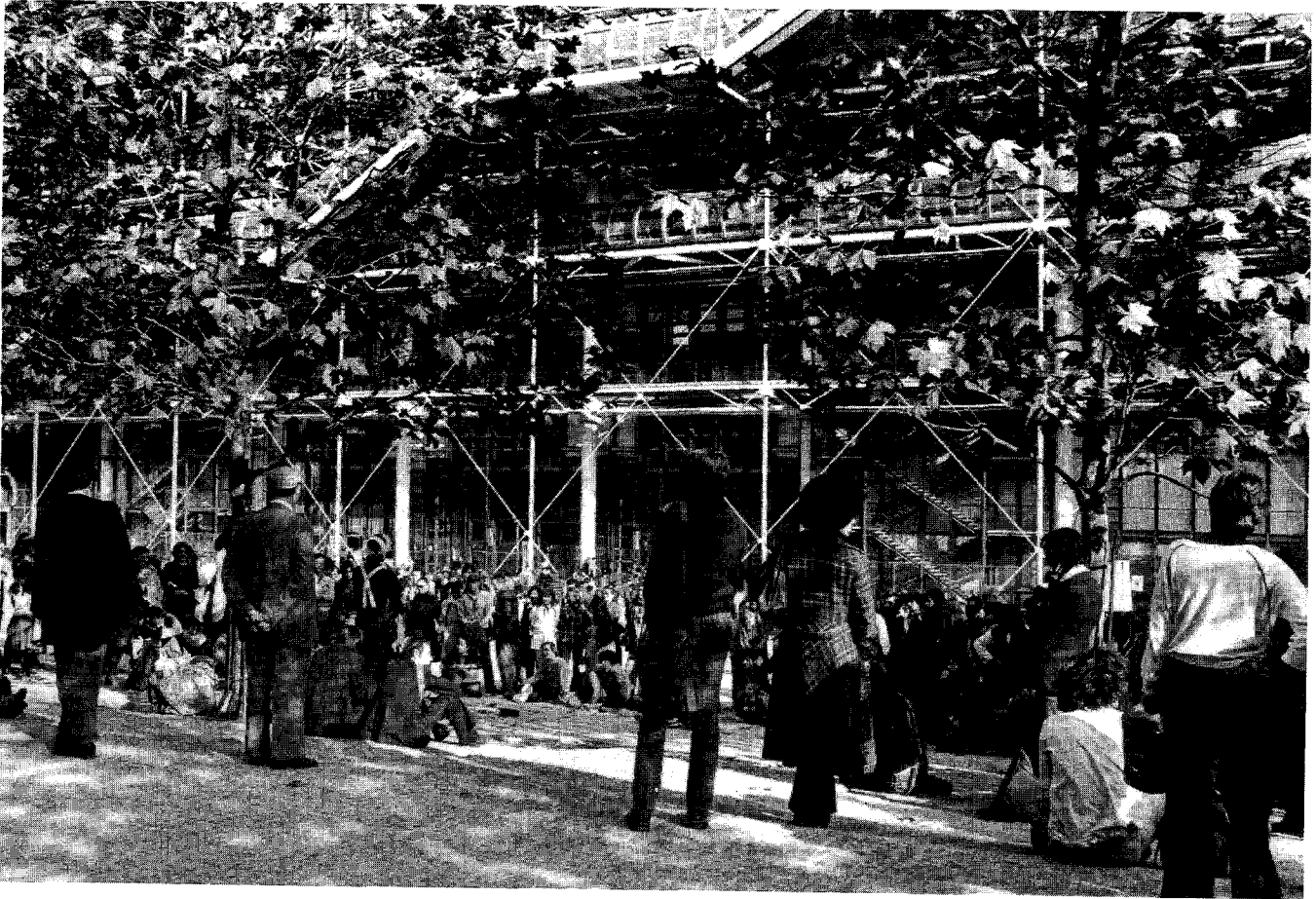
Bilan de fréquentation du 1^{er} janvier au 31 décembre 1978, soit 311 jours d'ouverture au public. Comparaison 1977-1978.

Espaces	Nombre visiteurs	Observations	Résultats 1977 Du 1 ^{er} février au 31 décembre 1977
Entrées générales au Centre	6.756.702	Moyenne/jour : 21.725 Augmentation par rapport à 1977 : 2,83 % par jour	Total visiteurs : 6.000.000 Moyenne/jour : 21.126 284 jours d'ouverture
Espaces B.P.I. Bibliothèque Salle d'actualité	4.012.582	Moyenne/jour : 12.902 Augmentation par rapport à 1977 : 1,66 % par jour	Total visiteurs : 3.604.434 Moyenne/jour : 12.691
M.N.A.M. Expositions permanentes	1.585.915	Moyenne/jour : 5.099 Augmentation par rapport à 1977 : 7,77 % par jour Moyenne dimanches-fêtes : 13.440 Moyenne semaine : 3.105	Total visiteurs : 1.343.802 Moyenne/jour : 4.731 Moyenne dimanches : 16.227 Moyenne semaine : 2.094
Expositions temporaires « La ville et l'enfant » C.C.I.	212.900	Ouv. le 26-10-77. Ferm. le 13-02-78 Nombre de jours : 95 Moyenne/jour : 2.240	
« Malevitch » M.N.A.M.	56.900	Ouv. le 15-03. Ferm. le 15-05 Nombre de jours : 53 Moyenne/jour : 1.080	Duchamp, visiteurs : 91.241 Moyenne/jour : 1.200 nombre de jours : 76
« Michaux » M.N.A.M.	46.705	Ouv. le 15-03. Ferm. le 14-06 Nombre de jours : 78 Moyenne/jour : 1.080	
Paris - Berlin C.C.I. - B.P.I. - I.R.C.A.M. - M.N.A.M.	407.524	Ouv. le 13-07. Ferm. le 6-11 Nombre de jours : 101 Moyenne/jour : 4.035	Paris - New York, visiteurs : 132.205 Nombre de jours : 95 Moyenne/jour : 1.392
Forum « Ulysse Alice oh hisse » B.P.I.	207.207	Ouv. le 23-3. Ferm. le 28-8 Nombre de jours : 137 Moyenne/jour : 1.512	
Galeries contemporaines « Sam Francis - Poi Poi »	311.241	Ouv. le 21-6. Ferm. le 4-9 Nombre de jours : 66 Moyenne/jour : 4.716	
Seny I Rauxa Dessins de Miro	210.556	Ouv. le 20-9. Ferm. le 27-11 Nombre de jours : 60 Moyenne/jour : 3.509	
Extérieur Diatope « Xenakis »	28.583	Ouv. le 25-10. Ferm. le 4-12 Nombre de jours : 161 Moyenne/jour : 177	
Fer blanc - Fil de fer	22.411	Ouv. le 25-10. Ferm. le 4-12 Nombre de jours : 36 Moyenne/jour : 622	
Visites Groupes « Découverte »	17.480	O/C du 28-8-1978 Nombre de jours : 108 Moyenne/jour : 161	611 groupes, soit 12.905 personnes et 4.575 individuelles
Relations avec le public	42.986	Depuis le 5-7-78 5.991 L.P.P à 55 F = 14,34 % 33.902 L.P.P à 35 F = 81,17 % 1.874 L.P.P à 20 F = 4,49 %	De février 77 à septembre 78 10.013 L.P.P à 50 F = 17,29 % 47.915 L.P.P à 25 F = 82,71 % Total : 57.928

Manifestations en cours au 31 décembre 1978

« Le temps des gares » C.C.I. Atelier des enfants	29.022	Ouv. le 14-12-78 Nombre de jours : 17 Moyenne/jour : 1.707	Fermeture : le 9-4-79
« 20.000 lieux sous les mers » C.C.I.	125.546 (*)	Ouv. le 15-11-78 Nombre de jours : 41 Moyenne/jour : 3.062	Fermeture : le 26-2-79
Michaël Snow Le regard du peintre	59.157	Ouv. le 14-12-78 Nombre de jours : 17 Moyenne/jour : 3.479	Fermeture : le 29-1-79
Expositions extérieures			
Mathieu Grand palais	60.542	Ouv. le 12-4. Ferm. le 26-6 Nombre de jours : 65 Moyenne/jour : 931	

(*) Ce chiffre ne tient compte que des visiteurs comptabilisés, ayant eu accès à la plate-forme. Ce chiffre doit être multiplié par trois pour obtenir le nombre réel de visiteurs.



L'environnement du Centre

3. Gestion du Centre en 1978

Services communs de gestion

La Direction Administrative et Financière,
L'Agence Comptable,
La Direction du Bâtiment et de la Sécurité,
Le Service du Personnel,
Le Service Coordination des manifestations et de gestion des espaces communs.

Services communs de production et de diffusion

Audiovisuel
Informatique
Edition
Diffusion

La direction administrative et financière

A la suite de la réorganisation intervenue au Centre dans le courant de l'année 1978, la Direction Administrative et Financière comprend les services suivants :

- Le Service financier et le Service intérieur.

— Le Service financier exerce les missions suivantes :

1. Il effectue la prévision de l'ensemble des dépenses et des recettes du Centre en vue d'établir le projet de budget et de définir le montant des subventions versées aux organismes associés. Il exerce le contrôle de l'exécution du budget.

2. Il assure l'ordonnancement des dépenses et des recettes du Centre. A ce titre, il tient la comptabilité générale du Centre et informe les départements et services de leur situation comptable.

Il est responsable de la comptabilité matière et vérifie l'état des inventaires.

3. Il exerce un rôle de conseil financier, économique et commercial auprès du Président du Conseil de Direction du Centre, des Directeurs d'organismes associés et de départements, notamment en vue d'assurer la cohérence entre les objectifs et les moyens généraux du Centre dans son ensemble.

4. Il est chargé de centraliser les statistiques de toutes natures, financières ou non, et de faire toute étude ou synthèse sur les résultats d'activités.

Le Service comporte les divisions suivantes :

- contrôle de gestion,
- gestion comptable,
- comptabilité ordonnateur,
- ordonnancement des dépenses
- ordonnancement des recettes et statistiques.

En plus de ses activités financières, le Service financier a centralisé et effectué la synthèse des résultats de fréquentation du public.

Il a supervisé l'enquête statistique réalisée en mai 1978, qui a permis de mieux connaître le public du Centre et d'affiner les éléments chiffrés fournis par les machines-compteurs.

— Le Service intérieur a été rattaché à la Direction administrative et financière et réorganisé.

Il regroupe : le standard, le magasin des fournitures de bureau, le service de reprographie, la gestion du parc de véhicules et le bureau du courrier.

Le service a porté ses efforts sur la réduction des frais généraux du Centre : photocopie, téléphone, etc.

L'Agence comptable

Les enseignements recueillis au service du public « payant » du Centre, la meilleure maîtrise du secteur « personnel et Fournisseurs », l'adaptation au nombre et à la diversité des « clients » ont permis de définir la structure de l'Agence comptable et ainsi de déterminer les moyens en personnel et en matériel nécessaires à la sécurité et à l'efficacité du service.

En accord avec le service financier et en premier lieu pour éviter le double emploi dans l'affectation du personnel, il est envisagé la mise en place d'un bureau de vérifications des pièces de dépenses sauvegardant également les prérogatives de l'ordonnateur et du comptable.

La participation de l'Agence comptable s'est accélérée tout au long de l'année 1978 dans l'élaboration de projets portant sur l'utilisation du service informatique (gestion du service diffusion, gestion des mandatements et comptes fournisseurs, paye du personnel).

Il est prévu d'étendre le traitement informatique à la comptabilité générale du Centre.

Il faut également signaler les recherches en cours pour une adaptation plus rationnelle du temps d'emploi du personnel des caisses compte tenu des heures d'ouverture du Centre au public.

Toutefois, l'utilisation systématique du personnel non employé a permis de résorber une grande partie du retard signalé l'an dernier et notamment au niveau de la production des comptes à la cour.

La direction du bâtiment et de la sécurité

L'année 1978 a été marquée :

— Sur le plan de la sécurité

Par l'organisation, de façon quasi définitive, du service et par la prise en compte des améliorations techniques apparues progressivement nécessaires pour une complète maîtrise de la sécurité du bâtiment. Les travaux correspondants, partiellement réalisés en 1978, seront poursuivis en 1979.

Les horaires des agents de sécurité ont été aménagés pour permettre la création d'une troisième équipe de jour, afin de mieux faire face à l'affluence du public.

Les équipes de sécurité ont été amenées à intervenir en cas d'incidents dus à la présence du public dans les mêmes proportions que l'année précédente.

— Sur le plan du bâtiment

Par une modification des structures destinée à permettre :

- la prise en charge par ce service des travaux neufs, antérieurement contrôlés par le Secrétariat Général à l'Aménagement et à la Construction,
 - l'étude critique et le réaménagement de la signalétique dans le Centre (mise sur pied d'une équipe d'étude et d'intervention),
 - une meilleure et plus rapide adaptation des installations techniques de service, touchant directement au confort du public à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment principal (mise en service au 1^{er} janvier 1979).
- Par un réaménagement des locaux ou emplacements affectés aux différents services ou activités, afin d'aboutir à un meilleur fonctionnement du service incriminé et une meilleure expression de l'activité considérée, vis-à-vis du public.

Par une remise en cause de certaines dispositions de fonctionnement initiales, conduisant soit à confier à l'extérieur des tâches qui devaient être réalisées par le personnel propre du Centre (maintenance de la télésurveillance par exemple), soit au contraire à reprendre en gestion directe des fonctions confiées à des entreprises extérieures (climatisation : conduite de la distribution), ou enfin à réadapter les missions des concessionnaires à la réalité des besoins apparus depuis l'ouverture du Centre (maintenance générale : entretien préventif systématique — nettoyage : entretien des sanitaires, tenue des vestiaires).

La Direction du bâtiment et de la sécurité a, en outre, fourni une assistance importante à l'I.R.C.A.M. Les prestations assurées à titre gratuit représentent cependant 7,5 % du budget total de la D.B.S., alors que la superficie de l'I.R.C.A.M. est égale à 5 % de la superficie totale du Centre.

Le service du personnel

Le service du personnel regroupe les bureaux suivants : recrutement, gestion administrative, formation, affaires médico-sociales.

La formation professionnelle

Le Centre Georges Pompidou a renforcé son action de formation au cours de l'année 1978, ce qui lui a permis d'être agréé comme organisme de formation par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la formation professionnelle.

— La formation dite « spécifique » s'adresse essentiellement aux agents et hôtesses d'accueil, aux caissiers et agents de sécurité. Elle vise à permettre une meilleure adaptation à l'emploi occupé.
114 personnes ont bénéficié de ces stages.

— La formation professionnelle continue, qu'il s'agisse de stages intérieurs ou extérieurs du Centre, a concerné 64 personnes. Elle a porté essentiellement sur les langues, la dactylographie, la sténographie et la comptabilité.

— 25 visites dites « Connaissance du Centre » ont été organisées à l'intention du personnel à travers les expositions temporaires et les départements et organismes du Centre (notamment l'I.R.C.A.M.).

En 1978, le Centre a accueilli 80 stagiaires qui ont effectué en moyenne un stage de six semaines. 50 d'entre eux provenaient d'établissements universitaires ou de la formation continue du Ministère de l'Education.

Des stages ont été organisés notamment pour :

- des personnels de la direction de la Sécurité civile au Ministère de l'Intérieur,
- des magistrats issus de l'Ecole nationale de la magistrature,
- des agents des bibliothèques publiques désireux de s'initier au montage des diapositives sonorisées.

L'Atelier des enfants a reçu pour sa part, 22 stagiaires.

5 stagiaires étrangers ont séjourné au Centre en 1978, 4 au musée et un au service audiovisuel.

Le service Coordination des manifestations et gestion des espaces communs

Au cours de l'année 1978, le Service coordination des manifestations et gestion des espaces communs a préparé, en liaison avec les départements, les organismes associés et les conseillers de programme, les dossiers relatifs aux projets de manifestations destinés aux comités et aux conseils de direction du Centre Georges Pompidou.

La procédure de programmation des manifestations est la suivante : lorsque la programmation des manifestations a reçu l'agrément du Conseil de direction, elle est enregistrée et diffusée à l'aide de trois documents :

- un calendrier annuel qui visualise, par espace et dans le temps, les interventions des différents partenaires,
- des fiches-programme, par manifestation, réunies chronologiquement, qui donnent des informations plus détaillées sur la conception, le contenu et les conditions de fonctionnement de chaque manifestation,
- un calendrier mensuel qui présente sous la forme de tableaux quotidiens chronologiques, le programme et la situation des manifestations dans le bâtiment.

Le service a, d'autre part, mis au point, en liaison avec le service informatique du Centre, une méthode permettant le traitement de l'ensemble des données concernant les manifestations itinérantes. Ces documents permettent de faire le point à la demande sur la situation et les perspectives concernant ces manifestations de trois façons différentes :

- la première concerne la programmation par manifestation,
 - la seconde, la programmation par région,
 - la troisième, est un état statistique de programmation des manifestations itinérantes par région et par organisme d'accueil.
- Ce troisième document permet en particulier de visualiser par carte la répartition de cette collaboration en France et à l'étranger.

Une réunion de coordination mensuelle qui associe l'ensemble des représentants de la programmation et de l'information du Centre permet d'affiner le détail de ces documents.

En ce qui concerne la gestion des espaces communs, le service a assuré :

- la gestion du budget manifestations-rencontres :
revue parlée ;
revue de l'image ;
cycles cinématographiques ;
co-réalisations théâtrales et musicales ;

conventions avec le printemps musical et le festival d'automne ;

- l'exploitation du diatope de Xénakis,
- la gestion du personnel administratif technique d'accueil et de surveillance attaché aux espaces communs (grande salle, petite salle, foyer, forum, 5^e étage),
- la gestion du budget billetterie,
- l'assistance technique pour les débats, conférences, colloques, cycles programmés dans les deux salles,
- la gestion des locations de salles et des ateliers d'artistes,
- la coordination nécessaire, en liaison avec la préfecture de Police et les riverains, à l'implantation de manifestations ponctuelles sur le plateau Beaubourg et le plateau Saint-Merri.

Le service Audio-visuel

Le service audiovisuel assume quatre missions principales :

- une mission de production,
- une mission technique,
- une mission de diffusion,
- une mission d'études et de recherches.

La production

En 1978, 50 produits ont été réalisés pour le compte des divers départements et organismes du Centre, 9 pour l'extérieur et 5 pour la recherche.

Quantitativement, cette production se situe au même niveau qu'en 1977, mais elle s'est alourdie, les produits demandés au service étant davantage techniques et perfectionnés.

Du fait de l'expérience accrue du service et d'un meilleur choix des réalisateurs, la qualité des produits s'est améliorée.

Au cours de l'année 1978, la production a été de plus en plus liée aux expositions organisées au Centre, ce qui implique une importante activité d'environnement du produit, et comporte le risque de diminuer les chances du Centre de disposer d'un catalogue de produits diffusables à l'extérieur.

Eu égard aux moyens financiers et en personnel dont dispose le service, une production d'environ 60 documents par an constitue une lourde charge pour l'équipe de production.

La technique

1978 a été une année de démarrage de tous les laboratoires de la cellule exploitation. Celle-ci est intervenue dans les domaines suivants :

- travaux techniques de production,
- étude d'installation des points audiovisuels des expositions,
- autres prestations techniques, télé-cinéma, travaux photos, maintenance.

La diffusion

Plus de quatre-vingt diffusions ont été effectuées à l'extérieur du Centre.

Il s'agit essentiellement de productions faites pour le compte,

- du C.C.I. (*La ville et l'enfant*, etc.),
- des relations extérieures (*Heureux comme le regard en France...*) de l'Atelier des enfants, de la B.P.I., du M.N.A.M.

Parallèlement, la promotion des produits audiovisuels du Centre a été entreprise auprès d'une vingtaine d'organismes dans le cadre des manifestations et festivals de l'année 1978.

Il est en effet indispensable, compte tenu de la spécificité des productions du Centre, d'individualiser le lancement de chacune d'elles en recherchant les utilisateurs potentiels.

A l'intérieur du Centre, la cellule diffusion a assuré l'aménagement de la cinémathèque, dont le service audiovisuel est l'interlocuteur technique permanent.

Elle a effectué une étude sur l'amélioration des projections dans la petite et la grande salles.

La cellule diffusion a également participé à l'organisation de nombreuses manifestations parmi lesquelles :

- Une journée dans le cadre de l'exposition « *La Ville et l'enfant* », « *Les Enfants producteurs d'images* », en collaboration avec le C.C.I.,
- En liaison avec la B.P.I. : trois journées-programme « *Le lion, sa cage et ses ailes* », film vidéo d'Armand Gatti.

En collaboration avec l'I.R.C.A.M., la diffusion des séances de synthèse du temps musical en février 1978.

Les études et la recherche

Le service audiovisuel a effectué de nombreuses études techniques, parmi lesquelles celles portant sur l'amélioration du studio son, sur la fonction du laboratoire photographique, sur les compléments des équipements des laboratoires audiovisuels et des salles de spectacle, sur la réalisation de la salle de cinéma du Musée.

Dans le domaine de la recherche, le service a réalisé les opérations suivantes :

- un ouvrage sur le regard,
- 5 revues de l'image, organisées avec le service des manifestations communes,
- une production de recherche à l'occasion des revues de l'image.

D'une manière générale, la collaboration entre le service audiovisuel et les départements et organismes du Centre, a été très satisfaisante, notamment avec le Musée (50 % de plus que le programme initial) la B.P.I. (40 % de plus), le C.C.I. (11 % de plus).

Vis-à-vis de l'extérieur, l'objectif initial a été atteint à 85 %.

Le service informatique

Après 1977, consacrée à la mise en place des moyens et des procédures informatiques dans le Centre, ainsi qu'au démarrage des applications de base :

- gestion budgétaire, gestion de fichiers d'adresses, catalogage bibliographique, recherche documentaire, 1978 a été une année d'intense développement des outils informatiques.

Ces outils logiciels sont désormais, à des degrés divers, utilisés par l'ensemble des organismes associés, départements ou services du Centre.

L'essentiel de l'effort de développement a porté sur les applications de gestion ; c'est ainsi qu'a été lancée l'étude de l'automatisation des deux applications importantes :

- la paye et la gestion du personnel.

Plusieurs applications ont été conçues et réalisées cette année :

- gestion des adhérents et correspondants, pour le compte du service relations avec le public,
- gestion des plannings des manifestations itinérantes pour le service de coordination et de gestion des espaces communs,
- gestion des stocks et des activités du service diffusion,
- gestion de l'annuaire téléphonique et des taxes, pour le compte de la direction du bâtiment et de la sécurité,
- dépouillement d'enquêtes faites auprès du public.

La rédaction d'un cahier des charges concernant le traitement du mandatement et la gestion des fournisseurs intégrés au système de gestion budgétaire déjà en place, permettra le développement de l'application en 1979.

Le service informatique a également participé à une pré-étude relative à l'automatisation de la gestion des opérations de maintenance du bâtiment.

Par ailleurs, l'accent a été mis sur l'amélioration de l'utilisation des applications déjà opérationnelles, grâce à des modifications ou extensions apportées au logiciel, mais surtout par un meilleur dialogue entre informaticiens et utilisateurs.

Ceci s'est particulièrement ressenti au niveau du traitement du fichier d'adresses.

Cette évolution positive importante de la perception et du développement de l'informatique dans le Centre a été notamment rendue possible par deux mesures essentielles :

- le rattachement du Service informatique au Président et la réorganisation de ce service,
- la création d'une commission du plan informatique du Centre permettant la concertation des différents utilisateurs au plus haut niveau hiérarchique et débouchant sur une planification des travaux sur plusieurs années.

En 1978, le Service informatique a accueilli plusieurs groupes ou responsables professionnels français et étrangers, notamment :

- le Groupement des utilisateurs de système BS 1000 (G.U.S.),
- l'Association française des informaticiens (A.F.I.N.),

- l'Association des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés (A.D.B.S.),
- le cercle de la librairie.

Divers exposés et démonstrations ont accompagné ces visites.

Sur le plan de la gestion, l'augmentation du montant des produits de 62 % par rapport à 1977, accompagnée d'une réduction des charges, traduit l'importance de l'accroissement de productivité du service informatique. La couverture des charges incluant le personnel, l'équipement et le fonctionnement par les produits atteint 73 %.

L'équilibre pourra être obtenu lorsque les applications actuellement en cours d'étude ou de développement seront devenues opérationnelles moyennant une extension de la durée hebdomadaire de fonctionnement du centre de calcul.

Enfin, la répartition des produits s'établit à :

- 55,4 % pour les départements et services internes,
- 44,6 % pour les organismes associés.

Le service édition

Le Service édition a été scindé en deux au cours de l'année 1978, afin de permettre la création d'un Service diffusion.

Désormais les missions du Service édition sont les suivantes :

- la coordination et la réalisation de catalogues, affiches et de documents conçus par les différents départements et organismes du Centre à l'occasion de leurs manifestations,
- la production de publications en rapport avec l'art et la culture d'vingtième siècle,
- la réalisation de documents conçus par le Service des relations extérieures pour faire connaître le Centre.

Les publications du Centre comprennent pour l'essentiel, les catalogues, les affiches d'exposition, des lithographies, diapositives, index, jeux, cartes postales, des livrets d'information sur les produits.

Les conventions qui lient le Centre aux organismes associés, stipulent que des accords de programmes sont conclus pour l'édition des ouvrages de l'I.R.C.A.M. et de la B.P.I.

En 1978, le Service édition a réalisé :

- 33 catalogues,
- 33 affiches et affichettes,
- 15 dépliants,
- 3 numéros de la revue « *Traverses* ».

Le service diffusion

Le Service diffusion a été créé en août 1978, à partir du secteur diffusion de l'ancien Service édition-diffusion. Les premiers mois de fonctionnement de ce service ont donc été consacrés à l'organisation.

La structure interne du Service est organisée à partir de plusieurs cellules fonctionnelles :

- une cellule chargée des expéditions et des livraisons,
- une cellule commerciale chargée de la promotion des publications.

Le Service assure la diffusion de certains produits réalisés par la B.P.I. avec laquelle une convention a été conclue. Avec l'I.R.C.A.M., le Service diffusion envisage de réaliser une nouvelle collection de documents scientifiques en collaboration avec une maison d'édition.

Le *stock* de publications qui était installé aux entrepôts de la Villette a été ramené au Centre et a pu ainsi être remis en ordre et inventorié, en vue de la mise sous informatique de sa gestion début 1979.

En ce qui concerne la *diffusion* proprement dite, les rapports avec la librairie Flammarion implantée dans le Centre, ont été très étroits. Par ailleurs, un nouveau contrat a été conclu avec le secteur diffusion de Flammarion, qui est chargé de la diffusion des produits du Centre, à l'extérieur.

S'agissant des produits audiovisuels, l'action du Service diffusion n'a été que ponctuelle en 1978, elle devrait se développer l'année prochaine en liaison avec le Service audiovisuel du Centre.

Annexes

Annexe 1

**Loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 portant création
du Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou**

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur
suit :

Article 1. — Il est créé, sous forme d'établissement public national à caractère culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, un Centre national d'art et de culture portant le nom de Georges Pompidou. Cet établissement public favorise la création des œuvres de l'art et de l'esprit : il contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation, à l'information et à la formation du public, à la diffusion de la création artistique et à la communication sociale. Il conseille sur leur demande, notamment dans le domaine architectural, les collectivités locales ainsi que tous organismes publics ou privés intéressés. Il assure le fonctionnement et l'animation, en liaison avec les organismes publics ou privés qui lui sont associés, d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine des arts plastiques, de la recherche acoustique et musicale, de l'esthétique industrielle, de l'art cinématographique, ainsi qu'à la lecture publique.

Article 2. — L'établissement public reçoit la garde de collections et d'œuvres d'art appartenant à l'Etat. Les collections et œuvres d'art qu'il acquiert ou reçoit sont et demeurent propriété de l'Etat.

Article 3. — Pour l'exercice de certaines compétences qui lui sont attribuées, l'établissement public peut accomplir tous actes juridiques de droit privé ; il peut notamment prendre des participations financières, acquérir des droits de propriété littéraire ou artistique, faire breveter des inventions ou déposer des dossiers, modèles, marques ou titres de propriété industrielle et les exploiter suivant les modalités appropriées.

Article 4. — L'établissement public est administré par un président nommé par décret en conseil des ministres et par un conseil de direction. Le conseil de direction en vote le budget.

Le conseil de direction est composé des directeurs des départements de l'établissement public et, éventuellement, de représentants des organismes publics ou privés qui lui sont associés par convention.

Un conseil d'orientation consultatif donne un avis sur le projet de budget de l'établissement public et sur les lignes générales de son action culturelle. Ce conseil d'orientation comprend notamment des représentants des différents ministères, du Parlement, du conseil de Paris et du conseil d'administration du district de la région parisienne.

Article 5. — L'établissement public est placé sous la tutelle du ministre chargé des affaires culturelles. Celui-ci contrôle l'utilisation de ses ressources et, conjointement avec le ministre de l'économie et des finances, approuve son budget.

Article 6. — Dans chacune des deux assemblées, le rapporteur général de la commission des finances et deux représentants désignés, l'un par cette même commission et l'autre par la commission des affaires culturelles, disposeront des pouvoirs d'investigation les plus étendus, sur pièces et sur place, pour suivre et contrôler de façon permanente l'emploi des crédits inscrits au budget du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ; tous les renseignements d'ordre

financier et administratif de nature à faciliter l'exercice de leur mission doivent leur être fournis ils seront habilités à se faire communiquer tous documents de service de quelque nature que ce soit.

Article 7. — Sous réserve des dispositions particulières de la présente loi, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou est soumis au régime financier et comptable défini par le décret du 25 octobre 1935, instituant le contrôle financier des offices et établissements publics autonomes de l'Etat. Les articles 14 à 25 du décret du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif, et les articles 154 à 180 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique.

Article 8. — Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités d'application de la présente loi.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 3 janvier 1975,

Par le Président de la République :
Valéry GISCARD D'ESTAING

Le Premier Ministre,
Jacques CHIRAC

Le Ministre de l'Economie et des Finances,
Jean-Pierre FOURCADE

Le Ministre de l'Education,
René HABY

Le Secrétaire d'Etat à la Culture,
Michel GUY

Décret n° 76-83 du 27 janvier 1976 portant statut du centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de l'économie et des finances, du secrétaire d'Etat à la culture et du secrétaire d'Etat aux universités,
Vu la loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 portant création du centre national d'art et de culture Georges Pompidou ;
Vu l'ordonnance n° 45-1546 du 13 juillet 1945 portant organisation provisoire des musées des beaux-arts ; ensemble le décret n° 45-2075 du 31 août 1945 pris pour son application ;
Vu la loi de finances n° 63-456 du 23 février 1963, et notamment son article 60 ;
Vu le code des domaines ;
Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux, ensemble le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n° 70-51 du 8 janvier 1970 portant statut du corps des conservateurs ;
Vu le décret n° 71-1148 du 31 décembre 1971 portant création de l'établissement public du centre Beaubourg, modifié par le décret n° 75-212 du 2 avril 1975 portant changement de nom dudit établissement ;
Vu le décret n° 76-82 du 27 janvier 1976 portant création de la bibliothèque publique d'information ;
Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. — L'établissement public du centre national d'art et de culture Georges Pompidou comprend deux départements : le musée national d'art moderne et le centre de création industrielle, ainsi que des services communs.
Le musée national d'art moderne cesse d'être inclus dans la liste des musées nationaux constituant la Réunion des musées nationaux telle qu'elle figure à l'article 1^{er} du décret du 31 août 1945.

Art. 2. — L'établissement public peut s'associer avec :
La bibliothèque publique d'information, établissement public autonome, créé par le décret susvisé du 27 janvier 1976 ;
Un institut de recherche et de coordination acoustique-musique (I.R.C.A.M.) dont le statut est approuvé par décret en Conseil d'Etat. Les subventions de l'Etat destinées à cet institut sont attribuées par l'établissement public ;
Eventuellement tous autres organismes qui contribuent aux diverses activités du Centre.
Les conventions d'association fixent notamment les modalités selon lesquelles les activités de ces divers organismes sont coordonnées avec celles des départements de l'établissement public et les modalités selon lesquelles ces organismes participent aux services communs.

TITRE I^{er}

Organisation

Art. 3. — Le président du Centre Georges Pompidou est nommé sur proposition du ministre chargé des affaires culturelles, par décret en conseil des ministres pour une durée de **trois ans** renouvelable. Il préside le conseil de direction.

Art. 4. — Le président est chargé de la direction de l'établissement public. A ce titre :
Il est responsable de son fonctionnement. Il prépare le règlement intérieur et s'assure que les activités des départements s'exercent dans le respect des orientations générales définies pour l'établissement public ;
Il prépare le projet de budget de l'établissement public ;
Il est l'ordonnateur principal des dépenses de l'établissement public. Il passe les marchés sous réserve des dispositions du titre III du présent décret concernant le statut des œuvres

d'art ainsi que les adjudications de travaux. Il passe les actes d'acquisition, d'échange, de vente et de transaction avec l'autorisation du conseil de direction ;
Il nomme à tous les emplois et il a autorité sur tout le personnel de l'établissement public ;
Il représente l'établissement public en justice, tant en demande qu'en défense ;
Il a les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l'établissement public, sous réserve des pouvoirs réservés au conseil de direction et au conseil d'orientation.

Art. 5. — Responsable de l'animation et du fonctionnement de l'ensemble culturel dont il coordonne les activités, le président du Centre Georges Pompidou est chargé d'organiser les activités dans les espaces communs. Il prépare le calendrier des manifestations et attribue les surfaces communes qui leur sont nécessaires.
Les services communs de l'établissement public du Centre Georges Pompidou sont placés sous son autorité.
Il est responsable de la sécurité, du bon ordre et de l'entretien des bâtiments ainsi que de leur gestion technique. Il assume ces responsabilités pour les organismes associés dans les conditions fixées par les conventions.

Art. 6. — Le conseil de direction de l'établissement public comprend, outre le président, qui a voix prépondérante en cas de partage, les directeurs de département, le directeur de la bibliothèque publique d'information et le directeur de l'institut de recherche et de coordination acoustique-musique, après création de cet institut, ainsi que, éventuellement, les directeurs des autres organismes associés.
Un commissaire du Gouvernement nommé par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles et le contrôleur financier assistent aux délibérations à titre consultatif.
Les délibérations du conseil de direction sont exécutoires de plein droit si le commissaire du Gouvernement n'y fait pas opposition dans les dix jours qui suivent soit la réunion du conseil de direction s'il y a assisté, soit la réception du procès-verbal de la séance.
Cette opposition cesse d'avoir effet si, dans le délai d'un mois, elle n'a pas été confirmée par le ministre chargé des affaires culturelles.
Le conseil de direction se réunit au moins une fois par mois sur convocation du président ou à la demande de la majorité de ses membres.
Il établit le programme des activités de l'établissement public et approuve le calendrier des manifestations.
Il approuve le règlement intérieur présenté par le président.
Il approuve les actes d'acquisition, d'échange, de vente et de transaction concernant les immeubles de l'établissement public.
Il arrête, sur proposition du président, l'organisation des services communs et veille à leur bon fonctionnement. Il donne son avis sur la nomination des directeurs des services communs et est tenu informé de la nomination des principaux collaborateurs des chefs de départements et organismes associés.
Le président soumet le budget de l'établissement public au conseil de direction qui le vote.

Art. 7. — Le conseil d'orientation de l'établissement public comprend :
Trois représentants de l'Assemblée nationale désignés par l'Assemblée nationale ;
Trois représentants du Sénat désignés par le Sénat ;
Un représentant du conseil de Paris désigné par le conseil de Paris ;
Un représentant du conseil d'administration du district de la région parisienne, désigné par le conseil ;
Cinq représentants du ministre chargé des affaires culturelles ;
Un représentant du ministre de l'éducation ;
Un représentant du secrétaire d'Etat aux universités ;
Un représentant du ministre de l'industrie et de la recherche ;
Huit personnalités françaises ou étrangères désignées par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles ;
Trois représentants élus du personnel répartis en trois collèges selon la nature et la hiérarchie des fonctions.
Le conseil élit parmi ses membres un président pour une durée de trois ans.
Le président de l'établissement public, le commissaire du Gouvernement et le contrôleur financier assistent aux séances avec voix consultative.
Le conseil donne son avis sur l'orientation générale des

activités de l'ensemble culturel ainsi que sur le projet de budget de l'établissement public. Le président de l'établissement public lui soumet chaque année un rapport d'activité.

Art. 8. — Les directeurs de département sont nommés après avis du président par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles.

Ils sont responsables de la politique artistique et culturelle de leur département dans le cadre des orientations générales définies aux articles précédents.

Ils peuvent être, par délégation du président, ordonnateurs délégués. Le président peut leur déléguer ses pouvoirs pour l'exécution des dépenses et la gestion du personnel relevant de leur département.

TITRE II

Dispositions administratives et financières

Art. 9. — Les immeubles construits par l'établissement public chargé de la réalisation du Centre, les terrains sur lesquels sont construits ces immeubles, ainsi que les meubles et équipements qui s'y attachent seront remis à l'établissement public du Centre Georges Pompidou.

En toute propriété en ce qui concerne les biens meubles et équipements à l'exception de ceux qui sont affectés à la bibliothèque publique d'information ;

En dotation, ou en gestion en ce qui concerne les immeubles.

Art. 10. — L'établissement public du Centre Georges Pompidou a la capacité juridique pour procéder aux opérations suivantes :

Acquérir ou exploiter tout droit de propriété littéraire ou artistique ;

Faire breveter toute invention ou déposer en son nom tout dessin, modèle, marque ou titre de propriété industrielle correspondant à ses productions ;

Valoriser selon toute modalité appropriée (mission, concession, etc.) les droits intellectuels ci-dessus mentionnés ;

Faire les actes de commerce nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;

Procéder avec l'accord préalable du ministre de l'économie et des finances à des prises de participation ;

Procéder à des placements de fonds dans les conditions prévues aux articles 174 et 175 du décret du 29 décembre 1962 susvisé.

Art. 11. — Les conventions qui lient l'établissement public et les organismes associés sont approuvées par le ministre chargé des affaires culturelles.

Elles déterminent notamment :

1° Les locaux réservés à l'usage exclusif des organismes associés ;

2° Les conditions d'utilisation des locaux communs ;

3° Les modalités de la participation des organismes associés aux activités du Centre ;

4° Les modalités de l'assistance technique de l'établissement public à ces organismes pour l'exécution de certaines tâches administratives ;

5° Les règles selon lesquelles ces organismes auront recours aux services communs, notamment en ce qui concerne l'administration, l'informatique, l'audio-visuel, les services commerciaux ;

6° Les responsabilités en matière d'ordre et de sécurité ;

7° Le montant de la participation financière des organismes associés aux charges communes du Centre, ainsi que, éventuellement, la part des ressources de l'établissement public affectées à ces organismes.

Art. 12. — Les recettes de l'établissement public comportent :
Les subventions de l'Etat, des collectivités publiques ou de tous organismes publics ou privés ;

Les revenus des biens meubles et immeubles ;

Le produit des emprunts et des participations ;

Le produit des aliénations ;

Le produit des droits d'entrée ;

Le produit des activités commerciales et des concessions d'emplacements à des entreprises publiques ou privées ;

La rémunération des prestations de service qui pourraient être fournies à des personnes ou organismes publics ou privés ;

Les dons et legs.

Art. 13. — Les dépenses de l'établissement public comprennent les frais de personnel, de fonctionnement, d'équipe-

ment et d'une manière générale toutes les dépenses nécessaires à l'activité de l'établissement.

Elles comportent également les subventions que l'établissement public verse en accord avec les autorités de tutelle à des organismes publics ou privés.

Art. 14. — Un crédit global ouvert au budget de l'établissement public est inscrit à un chapitre spécial pour couvrir des actions spécifiques ou réaliser certaines opérations exceptionnelles, à l'exclusion des créations d'emplois budgétaires. Ce crédit est réparti par le président après délibération du conseil de direction et avis du contrôleur financier.

Art. 15. — Le régime financier et comptable défini par le décret susvisé du 10 décembre 1953 et les articles 154 à 179 du décret susvisé du 29 décembre 1962 et par l'article 60 de la loi de finances du 23 février 1963 relatif à la responsabilité des comptables publics est applicable à l'établissement public. L'établissement est également soumis au contrôle financier de l'Etat prévu par le décret du 25 octobre 1935. Les modalités de ce contrôle sont fixées par arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé des affaires culturelles.

Art. 16. — Le budget, les décisions modificatives soumises au conseil de direction, le compte financier, les acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles sont approuvés par arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé des affaires culturelles.

Parmi les décisions modificatives du budget, sont subordonnées à une décision préalable du conseil de direction celles qui comportent soit une augmentation du montant total des dépenses, soit des virements de crédits entre la section des opérations en capital et la section de fonctionnement ou entre les chapitres de matériel et les chapitres de personnel. Les autres décisions modificatives sont prises par le président en accord avec le contrôleur financier. Elles sont exécutoires par provision et doivent être validées par le conseil de direction dans un délai maximum de trois mois.

Art. 17. — L'agent comptable est nommé par arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé des affaires culturelles.

Art. 18. — La réglementation des marchés de l'Etat est applicable aux marchés de l'établissement public, sauf dérogations prévues par décret en Conseil d'Etat.

TITRE III

Dispositions relatives au statut des œuvres d'art

Art. 19. — Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou reçoit, conformément à l'article 2 de la loi du 3 janvier 1975, la garde de collections et d'œuvres d'art appartenant à l'Etat ; il acquiert et conserve pour le compte de l'Etat les œuvres achetées sur les crédits dont il dispose, ainsi que les dons et legs qui pourraient lui être consentis. Ces collections et œuvres d'art sont inaliénables.

Art. 20. — A l'exception des œuvres mentionnées aux articles 21 et 22 ci-dessous, les collections du musée national d'art moderne déposées dans les locaux situés avenue du Président-Wilson, sont transférées dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg.

Art. 21. — Les œuvres d'artistes nés avant 1870 ne seront pas transférées sauf décision conjointe du directeur des musées de France et du président du Centre Georges Pompidou.

Art. 22. — Les œuvres qui avaient fait l'objet de donations aux musées nationaux ou à l'Etat et qui se trouvent dans les locaux situés avenue du Président-Wilson à la date de publication du présent décret, continueront, si les donateurs ou leurs ayants droit en manifestent personnellement l'intention auprès du directeur des musées de France et du président du Centre Georges Pompidou avant le 1^{er} juin 1976, à y être présentées, dans des salles qui leur seront spécialement réservées.

Un transfert ultérieur de ces œuvres dans les salles situées sur le plateau Beaubourg pourra être décidé après accord entre les donateurs ou leurs ayants droit et le président du Centre Georges Pompidou.

Ces œuvres sont gérées par le Centre Georges Pompidou suivant les règles de la direction des musées de France. Un

conservateur des musées nationaux, détaché auprès du Centre Georges Pompidou et placé sous l'autorité du directeur du musée national d'art moderne, sera expressément affecté à cette gestion pour laquelle des crédits seront dégagés. Un membre du conseil d'orientation, spécialement désigné, est régulièrement informé de la gestion des salles sises avenue du Président-Wilson. Les prêts de ces œuvres pour des expositions temporaires, soit dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg, soit dans tout autre musée, sont consentis suivant les conditions prévues dans les actes de donations et en tout état de cause suivant les usages de la direction des musées de France.

Les œuvres ayant fait l'objet de legs devront, sous réserve de l'interprétation de la volonté des testateurs, être transférées dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg.

Art. 23. — L'acquisition à titre onéreux, sur les ressources du Centre Georges Pompidou, des œuvres destinées à faire partie des collections du musée national d'art moderne est décidée par le ministre chargé des affaires culturelles, après avis d'une commission d'acquisition.

Cette commission donne également son avis sur l'acceptation des dons et legs lorsqu'ils consistent en œuvres destinées à prendre place dans les collections du musée, ou en sommes d'argent expressément destinées à l'achat de ces œuvres.

Dans la limite de 10 p. 100 du budget annuel d'acquisitions, le directeur du musée national d'art moderne peut procéder directement à des achats d'œuvres d'art. Il rend compte de ces achats à la commission.

La composition et les modalités de fonctionnement de la commission d'acquisition des œuvres sont définies par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles.

Art. 24. — Le président du Centre Georges Pompidou peut exercer au nom de l'État le droit de préemption sur les œuvres présentées en ventes publiques.

Les acquisitions par voie de retenue sur les objets présentés en douane à l'exportation sont prononcées, après examen par les conservateurs du Musée national d'art moderne, par le directeur des musées de France, à la demande du président du Centre Georges Pompidou.

Art. 25. — Le Centre Georges Pompidou est tenu de reverser à la direction des musées de France les œuvres inscrites sur ses inventaires cent vingt-cinq ans après la date de la naissance des artistes. Ces reversements peuvent être effectués avant ou après ce délai, sur décision du ministre chargé des affaires culturelles.

Les œuvres ainsi reversées sortent des inventaires du Centre Georges Pompidou et sont inscrites sur ceux de la direction des musées de France.

Art. 26. — Les inspecteurs généraux des musées de France sont appelés à contrôler la bonne gestion des collections, à vérifier la tenue des inventaires, aussi bien que le respect des règles applicables à la gestion des collections publiques.

Art. 27. — L'établissement public « Centre national d'art et de culture Georges Pompidou » se substituera, à une date fixée par décret, à l'établissement public chargé de sa réalisation créé par le décret du 31 décembre 1971. Les droits, biens et obligations de cet établissement lui seront alors transférés.

Art. 28. — Le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'éducation, le ministre de l'industrie et de la recherche, le secrétaire d'État à la culture, le secrétaire d'État aux universités et le secrétaire d'État auprès du Premier ministre (Fonction publique) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 janvier 1976.

Jacques CHIRAC.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'économie et des finances,

Jean-Pierre FOURCADE.

Le ministre de l'éducation,

René HABY.

Le ministre de l'industrie et de recherche,

Michel D'ORNANO.

Le secrétaire d'État à la culture,

Michel GUY.

Le secrétaire d'État aux universités,

Alice SAUNIER-SÉITÉ

Le secrétaire d'État auprès du Premier ministre

(Fonction publique),

Gabriel PÉRONNET.

Annexe 2

Principales œuvres acquises en 1978

AILLAUD Gilles, *Eau*, 1977, 1978
 ARIKHA Avigdor, 4 dessins récents
 ARROYO Eduardo, *Heureux qui comme Ulysse*, 1977
 BONNARD Pierre, *L'atelier au mimosa*, 1939-1946
 BRETON André, *J'ai salué à six pas*, 1942
 CARLSUND Otto, *Composition décorative*, 1926
 CHAGALL Marc, *La chute d'Icare*, 1974-1977
 DELAUNAY Robert, *Portrait du poète Philippe Soupault*, 1922
 DOMELA César, *Composition*, 1926-1927
 DUBUFFET Jean, *Tissu d'épisodes*, 1976
 DUCHAMP Marcel, *Première recherche pour la mariée mise à nu par les célibataires*, 1912
 FAHLSTROM Oyvind, *At five in the afternoon chile II the coup*, 1974
 FILLIOU Robert, *Musique télépathique*
 FONTANA Lucio, *Concetto spaziale (teatrino)*, 1965
 GLEIZES Albert, 3 dessins, 1916-1917-1921
 GORIN Jean, *Composition 32*, 1934 ; *Composition spatio temporelle losange 49*, 1968 ; *Construction spatio temporelle 8*, 1946 ; *Construction spatio temporelle 101*, 1968-1972 ; *L'environnement n° 40* ; *Hommage à Pevsner*, 1938-1939
 GROSZ Georges, *Friedenau*, 1920
 GYSIN Brian, *Dream Machine*
 HAUSMANN Raoul, 60 tirages photographiques
 HENRI Florence, 173 tirages photographiques
 JORN Asger, *Femme du 5 octobre*, 1958
 De KONNING Wilhelm, *The clamdigger*, 1970
 LIPCHITZ Jacques, *Femme et enfant*, 1919
 LONG Richard, *California wood circle*, 1976
 MALLET STEVENS Robert, *Une cité moderne*, 1917
 MERZ Mario, *Crocodylus*, 1970
 MUSIC Zoran, *Paysage rocheux de Dalmatie*, 1977
 OPPENHEIM Dennis, *Attempt to raise hell*
 PICABIA Francis, *Voilà la fille née sans mère*, 1916-1917
 RAYSSE Martial, *Image XXXI*, 1977-1978
 SIMA Joseph, *Double paysage*, 1928
 SOULAGES Pierre, *Le 14 avril 1956*, 1957
 TANGUY Yves, *A quatre heures d'été l'espoir*, 1929
 YAMANAKA Tiroux, *Un océan facile*, 1937.
 ZDANEVITCH Cyrille, *Le cœur ; le phonographe ; Portrait de Pirosmari*

Donations

AEPPLI Eva, *Groupe de 13*, 1965
 Don de M. Samuel Mercer par The American Friends of Beaubourg
 ALBERS Josef, *Quatre œuvres*, 1956, 1958, 1959, 1965
 Don de la Josef Albers Foundation et de Mrs Anni Albers
 ALECHINSKY Pierre, 22 dessins récents
 Don de l'artiste
 ARIKHA Avigdor, *Anne à la table de travail*, 1971.
 Don de l'artiste
 BAKST Léon, *Maquette de décor des actes I et II pour Hélène de Sparte ; Esquisse d'un temple grec*
 Don de Mmes Mila Barsacq, Marie Constantinovitz, Berthe Nicolas
 DADO, *Le massacre des Innocents*, 1959
 Don de la Scaler Foundation
 EQUIPO CRONICA, *Hommage à Maïakowski*, 1976
 Don de deux jeunes artistes espagnols
 FONTANA Lucio, *Concetto spaziale, teatrino*, 1965
 Don de M. Iolas
 FOULKES Llyn, *Cardinal rock*, 1969
 Don de M. Alexander C. Speyer.

GONZALEZ Julio, *Femme à la corbeille ; La girage ; Femme assise ; Femme au panier ; Anita*
 Legs de Roberta Gonzalez
 GORIN Jean, 47 dessins
 Don de M. et Mme Jean Gorin
 KIKOINE Michel, 6 tableaux de 1918 à 1950
 Don de Claire et Jacques Kikoine
 JENKINS Paul, *Phoenomena wind leaves no shadow*, 1977
 Don de Mme Georges Pompidou
 LÉGER Fernand, *Deux papillons jaunes sur une échelle*, 1951
 Don de la Lutece Foundation en mémoire de Paul Wurzbürger-Valabregue
 MAGNELLI Alberto, *Nature morte*, 1914
 Don de Mme Suzie Magnelli
 MALEVITCH Casimir, *Homme et cheval ; L'homme qui court ; Carré noir sur fond blanc ; Ensemble d'architectones en plâtre*
 Don anonyme
 MUSIC Zoran, *Nous ne sommes pas les derniers*, T 8, 1972
 Don de M. Eric Estorik
 NEWMAN Barnett, *Shining forth*, 1961
 Don de la Scaler Foundation
 PEVSNER Antoine, *Maquette pour construction spatiale aux troisième et quatrième dimensions*, 1961
 Don de Mme Virginie Pevsner
 RAYSSE Martial, *Tableau métallique*, 1965
 Don de M. Iolas
 RENOUF Edda, *New York sound I*, 1977
 Don de la Scaler Foundation
 SKLAVOS Yierassimos, *L'ami qui ne restait pas*
 Don de M. Nicolas Sklavos
 Van VELDE Geer, *Ambiance hivernale*
 Don de M. L. de Boere
 ZDANEVITCH Cyrille, 6 dessins ; 2 gravures ; 2 livres ; 1 fond de document
 Don de Mme Hélène Zdanevitch

Dation

DUNOYER de SEGONZAC André : 10 œuvres

Annexe 3

Liste des expositions itinérantes organisées par le Centre en 1978

M.N.A.M.

ALECHINSKY, ARIKHA,
HARTUNG, HELION, LAPICQUE, MIRO,
MAX ERNST, SONIA DELAUNAY, TOPOR,
MARCEL DUCHAMP/LA BOITE EN VALISE,
BOUBAT, 3 JEUNES PHOTOGRAPHES, CLERGUE,
DUANE MICHALS/LES KRIMS, KERTESZ,
CINEMA DADAISTE ET SURREALISTE
COLLECTIF GENERATION, MITHILA,
L'ŒIL EN ACTION, TOMBEAUX ABRONS
DESSINS ETRANGES/OBJETS INSOLITES
IMAGES DETOUREES/IMAGES DETOURNEES
DROLE DE SOLITUDE

C.C.I.

ARCHITECTURES D'INGENIEURS
ARCHITECTURES MARGINALES AUX U.S.A.
ENVIRONNEMENT ET PETITE ENFANCE
QUI DECIDE DE LA VILLE ?
JEAN-BAPTISTE GODIN
CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR,
L'AFFICHE CUBAINE CONTEMPORAINE
L'IMAGERIE POLITIQUE
CAFES, BISTROTS ET CIE
BANDE DESSINEE ET VIE QUOTIDIENNE
AVEC DES JOUETS PAR MILLIERS
FEMMES D'UN JOUR
LA MARQUE, TATOUAGES

B.P.I.

FAIRE UN LIVRE, LA VIOLE DE GAMBE,
ARCHITECTURES PAYSANNES
LA VILLE ET L'ENFANT, L'AVARE
PAROLES POUR ENFANTS D'AUJOURD'HUI
6 PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE
HISTOIRES D'ILES, LA VILLE EN POESIE
IMAGE DE PETITES FILLES
L'AVENTURE SCIENTIFIQUE

Atelier des Enfants

DU POINT A LA LIGNE, PHOTO CONTACT
VIVE LA COULEUR, LES MAINS REGARDENT
FERBLANC ET FILDEFER

ARTA

CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR



Centre National d'art et de culture Georges Pompidou
75191 PARIS CEDEX 04

Crédit photographique:
Etienne Dobiecki

Mise en page:
Cécile Neuville

Impression:
SMI, Paris